40				1	EUR
NAT.	Date du dépôt	N° 0402.964.823	P.	U.	D.

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À

DONNÉES D'IDENTIFICATION	ı			
DÉNOMINATION: COMPAGNI	E DU BOIS SAUVAGE			
Forme juridique: SA				
Adresse: Rue du Bois Sauvag	je		N	°: 17
Code postal: 1000	Commune: Bruxelle	es 1		
Pays: Belgique				
Registre des personnes morales Adresse Internet: ¹	s (RPM) – Tribunal de l'entreprise de	e Bruxelles, francophone		
		Numéro o	d'entreprise	0402.964.823
DATE 06-12-19 constitutif et modificatif(s) des st		us récent mentionnant la date	de publication de	es actes
COMPTES ANNUELS	EN EUROS	2		
	ар	oprouvés par l'assemblée géne	érale du	28-04-21
et relatifs à l'exe	rcice couvrant la période du	01-01-20	au	31-12-20
	Exercice précédent du	01-01-19	au	31-12-19
Les montants relatifs à l'exercice	e précédent sont / ne sont pas	3 identiques à ceux publiés a	antérieurement	
Nombre total de pages déposée	es: 100 Num	éros des sections du documer	nt normalisé non	déposées parce que sans

objet: 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.3.6, 6.5.2, 6.17, 6.20, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signature (nom et qualité) Valérie Paquot Présidente du Conseil d'Administration

Signature (nom et qualité) **Benoît Deckers** Directeur Général

Mention facultative.

 $^{^{2}\,}$ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile. 1/100

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DELOITTE REVISEURS D'ENTREPRISES SCRL 0429.053.863

Luchthaven Brussel Nationaal - Gateway building 1J, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : BE025

Mandat: 22-04-20-26-04-23

Représenté par :

1. MAGNIN Corine

Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, Belgique Réviseur d'entreprise, Numéro de membre : A02128

de LAMINNE de Bex Pierre-Yves

Chaussée de Malines 302, 1950 Kraainem, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat: 26-04-17-19-03-20

VAN CRAEN Patrick

Chemin du Silex 1, 1170 Bruxelles 17, Belgique

Fonction : Administrateur Mandat : 25-04-18- 27-04-22

PAQUOT Valérie

Rue Faider 42, boîte 9, 1050 Ixelles, Belgique Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat: 22-04-20-24-04-24

European Company of Stake SA 0466.007.596

Allée de la Recherche 4, 1070 Anderlecht, Belgique

Fonction : Administrateur Mandat : 24-04-19- 26-04-23

Représenté par :

1. VAN GANSBERGHE Frédéric

Drève des Etangs 32, 1630 Linkebeek, Belgique

HAMBURGER Isabelle

Rozelaarlaan 4, 1560 Hoeilaart, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25-04-18- 27-04-22

Maxime BOULVAIN SPRL 0896.207.447

rue Général Lotz 62, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur Mandat : 24-04-19- 26-04-23

Représenté par :

1. BOULVAIN Massimo

rue Général Lotz 62, 1180 Bruxelles 18, Belgique

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

OLIVIER Hubert

Avenue de la Marguerite 11, 78110 Le Vesinet, France

Fonction : Administrateur Mandat : 24-04-19- 26-04-23

Hocke Pierre-Alexis

Rue de la Reine 2, 1330 Rixensart, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 22-04-20- 24-04-24

N°	0402.964.823		C-ca	p 2.2	
----	--------------	--	------	-------	--

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels -ont / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, d	ile Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

^{*} Biffer la mention inutile.

^{**} Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice Exercice précéden	
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	75.228	101.157
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	616.299.969	549.897.117
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	4.689.369	4.937.497
Terrains et constructions		22	786.523	827.463
Installations, machines et outillage		23	131.367	103.221
Mobilier et matériel roulant		24	25.236	37.380
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	3.746.243	3.969.433
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
	0.4/			
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	611.610.600	544.959.620
Entreprises liées	6.15	280/1	338.170.655	328.380.464
Participations		280	328.670.655	328.380.464
Créances		281	9.500.000	
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	127.159.362	61.823.946
Participations		282	89.864.181	27.711.853
Créances		283	37.295.181	34.112.093
Autres immobilisations financières		284/8	146.280.583	154.755.210
Actions et parts		284	146.279.467	154.754.094
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.116	1.116

	Ann.
ACTIFS CIRCULANTS	
Créances à plus d'un an	
Créances commerciales	
Autres créances	
Stocks et commandes en cours d'exécution	
Stocks	
Approvisionnements	
En-cours de fabrication	
Produits finis	
Marchandises	
Immeubles destinés à la vente	
Acomptes versés	
Commandes en cours d'exécution	
Créances à un an au plus	
Créances commerciales	
Autres créances	
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6
Actions propres	
Autres placements	
Valeurs disponibles	
Comptes de régularisation	6.6
TOTAL DE L'ACTIF	

Codes	Exercice	Exercice précédent
		·
29/58	20.044.780	33.750.784
29		1.600.000
290		
291		1.600.000
3	103.764	103.764
30/36	103.764	103.764
30/31		
32		
33		
34	2.769	2.769
35	100.995	100.995
36		
37		
40/41	3.308.243	17.489.745
40	96.351	180.235
41	3.211.892	17.309.510
50/53	11.380.527	12.113.630
50		
51/53	11.380.527	12.113.630
54/58	4.106.888	1.767.057
490/1	1.145.358	676.588
20/58	636.419.977	583.749.058

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	416.684.269	415.714.177
Apport	6.7.1	10/11	154.297.119	154.297.119
Capital		10	84.410.825	84.410.825
Capital souscrit		100	84.410.825	84.410.825
Capital non appelé 4		101		
En dehors du capital		11	69.886.294	69.886.294
Primes d'émission		1100/1	69.886.294	69.886.294
Autres		1109/1		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	11.876.596	11.876.596
Réserves indisponibles		130/1	11.876.596	11.876.596
Réserve légale		130	11.876.596	11.876.596
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	250.510.554	249.540.462
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net 5		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	1.367.454	1.366.328
Provisions pour risques et charges		160/5	1.367.454	1.366.328
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	1.367.454	1.366.328
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	218.368.254	166.668.554
Dettes à plus d'un an	6.9	17	192.682.601	151.070.070
Dettes financières		170/4	192.678.094	151.065.663
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	21.300.000	21.300.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	105.000.000	65.000.000
Autres emprunts		174	66.378.094	64.765.663
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	4.507	4.407
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	25.049.768	15.181.239
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	10.424.996	445.000
Etablissements de crédit		430/8	10.000.000	
Autres emprunts		439	424.996	445.000
Dettes commerciales		44	149.353	268.366
Fournisseurs		440/4	149.353	268.366
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	330.277	154.080
Impôts		450/3	56.095	49.932
Rémunérations et charges sociales		454/9	274.182	104.148
Autres dettes		47/48	14.145.142	14.313.793
Comptes de régularisation	6.9	492/3	635.885	417.245
TOTAL DU PASSIF		10/49	636.419.977	583.749.059

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes at mysetations		70/76A	1.003.836	000 075
Ventes et prestations				989.375
Chiffre d'affaires	6.10	70	144.146	138.226
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	859.690	851.149
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	3.685.865	3.061.721
Approvisionnements et marchandises		60		549
Achats		600/8		575
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609		-26
Services et biens divers		61	1.719.154	1.164.696
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	986.129	812.660
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	323.583	315.930
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	6.10	631/4	488.311	605.049
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	1.128	-3.444
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	165.226	165.022
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	2.334	1.259
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	-2.682.029	-2.072.346

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	29.617.504	113.067.760
Produits financiers récurrents		75	17.491.109	98.708.112
Produits des immobilisations financières		750	16.917.644	95.528.406
Produits des actifs circulants		751	392.500	687.394
Autres produits financiers	6.11	752/9	180.965	2.492.312
·	-			
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	12.126.395	14.359.648
Charges financières	6.11	65/66B	12.772.226	4.030.257
Charges financières récurrentes		65	3.124.511	1.572.127
Charges des dettes		650	2.330.289	2.087.417
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances				
commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651	733.103	-583.947
Autres charges financières		652/9	61.119	68.657
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	9.647.715	2.458.130
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	14.163.249	106.965.157
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	20.948	99.944
Impôts		670/3	20.948	99.944
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales .		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	14.142.301	106.865.213
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	14.142.301	106.865.213

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)
Prélèvement sur les capitaux propres
sur l'apport
sur les réserves
Affectation aux capitaux propres
à l'apport
à la réserve légale
aux autres réserves
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)
Intervention des associés dans la perte
Bénéfice à distribuer
Rémunération de l'apport
Administrateurs ou gérants
Travailleurs
Autres allocataires

Codes	Exercice	Exercice précédent
9906	263.682.763	265.806.686
(9905)	14.142.301	106.865.213
14P	249.540.462	158.941.473
791/2		2.924.380
791		
792		2.924.380
691/2		2.924.380
691		
6920		
6921		2.924.380
(14)	250.510.554	249.540.462
794		
694/7	13.172.209	16.266.224
694	13.083.299	16.007.678
695		204.000
696	88.910	54.546
697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxx	101.157
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	25.929	
Autres(+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	75.228	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxx	1.844.288
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	1.844.288	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxx	1.016.825
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	40.940	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	1.057.765	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	786.523	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxx	303.553
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	47.394	
Cessions et désaffectations	8172	3.681	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	347.266	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amentica amento et vádustia no de valeur en termo de Perceria	02220		200 222
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	200.332
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	16.913	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	1.347	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	215.898	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	131.368	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxx	284.278
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	284.278	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxx	246.898
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	12.144	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	259.042	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	25.236	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXXXXXXX	9.967.611
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	30.395	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	9.998.006	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxx	5.998.178
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	253.585	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	6.251.763	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	3.746.243	

0402.964.823 C-cap 6.4.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

N°

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxx	371.289.432
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	371.289.432	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxx	42.908.968
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	9.039.113	
Reprises	8481	9.329.304	
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	42.618.777	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541	İ	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	328.670.655	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change(+)/(-)	8621		
Autres(+)/(-)	8631	9.500.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	9.500.000	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxx	31.211.854
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	63.000.000	
Cessions et retraits	8372	467.875	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	93.743.979	,
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	379.798	
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	379.798	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxx	3.500.000
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	3.500.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	89.864.181	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	xxxxxxxxxxxxx	34.112.093
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	514.792	
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change(+)/(-)	8622		
Autres(+)/(-)	8632	2.668.296	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	37.295.181	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

N°

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxx	163.622.501
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	4.999.860	
Cessions et retraits	8373	13.275.683	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	155.346.678	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice		İ	
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxx	3.295.057
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	228.804	
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	3.523.861	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxx	5.573.350
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543	-30.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	5.543.350	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	146.279.467	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	1.116
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	1.116	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO	Nationa	directement		par les filiales	filiales Comptes		Capitaux propres	Résultat net
D'ENTREPRISE	Nature	Nombre	%	%	annuels arrêtés au	Code devise	(+) c (en ui	
CIE DU BOIS SAUVAGE SERVICES SA					31/12/2020	EUR	536.268	1.544
Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique 0433.689.770								
	Actions et parts	299	99,67	0,00				
SERENDIP SA Allée de la Recherche 4 1070 Anderlecht Belgique 0466.354.026					31/12/2020	EUR	14.696.053	-92.155
	Actions et parts	150.000	25,00	0,00				
UNITED BELGIAN CHOCOLATE MAKERS SA	parts				31/12/2020	EUR	125.425.595	2.718.570
Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique								
0869.912.133	Actions et	269.999	99,99	0,01				
PARFINA SA Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique	parts				31/12/2020	EUR	66.575.999	890.343
0442.910.215	Actions et							
RECTICEL (consolidés) SA Av des Olympiades 2 1140 Bruxelles 14 Belgique	parts	2.678	99,96	0,04	31/12/2020	EUR	334.780.000	63.159.000
0405.666.668								
SURONGO DEUTSCHLAND Gmbh S. Etr. Neuer Jungfernstrieg 20 20354 Hamburg	Actions et parts	15.094.410	27,41	0,00	31/12/2020	EUR	30.988.533	7.021.353
Allemagne 0000000000								
FIDENTIA BELUX INVESTMENT SCA Chaussée de la Hulpe 120 1000 Bruxelles 1 Belgique 0659.803.601	Action	1	100,00	0,00	31/12/2020	EUR	38.783.328	-2.584.336
	Actions	14.331	39,62	0,00				

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète	Droit	s sociaux d	étenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Noturo	directem	nent	par les filiales	Comptes	Code	Capitaux propres	Résultat net	
DENTREPRISE	Nature	Nombre	%	%	annuels arrêtés au	devise	(+) c (en ui		
OXYGEN DEVELOPMENT SA Avenue des Communautés 100 1200 Bruxelles 20 Belgique 0673.739.135					31/12/2020	EUR	1.822.798	606.490	
FREERAIN SA Avenue des Communautés 100 1200 Bruxelles 20 Belgique 0877.455.664	Actions	1.000	50,00	0,00	31/12/2020	EUR	257.539	214.203	
IMOLINA SA Boulevard Joseph II 40 1840 Luxembourg Luxembourg 33230711	Actions	430	50,00	0,00	31/12/2020	EUR	225.819	-42.145	
SURONGO AMERICA INC (consolidé) S. Etr. Cumberland Boulevard 3300 , boîte 1000 GA30339 Atlanta Etats-Unis d'Amérique	Actions	50.000	100,00	0,00	31/12/2020	USD	65.476.086	-224.935	
FUTERRO SA Rue du Renouveau 1 7760 Escanaffles Belgique 0892.199.070	Actions	134.988	99,99	0,00	31/03/2020	EUR	11.541.345	-464.177	
PRACA DE ESPANHA PROPERTIES I S. Etr. Avenida Da Liberdade 110 , boîte 2floo 1250096 Lisboa Portugal 515331589	Action	206.235	10,27	8,63	31/12/2020	EUR	2.492.000	16.000	
PRACA DE ESPANHA PROPERTIES II S. Etr. Avenida Da Liberdade 110 , boîte 2floo 1250096 Lisboa Portugal 515326020	Actions	2	50,00	0,00	31/12/2020	EUR	2.474.000	3.000	
	Actions	2	50,00	0,00					

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO		airectement		par les filiales	Comptes	Code	Capitaux propres	Résultat net
D'ENTREPRISE	Nature	Nombre	%	%	annuels arrêtés au	devise	(+) 0 (en ui	` '
FIDENTIA OFFICES III SA Chaussée de la Hulpe 120 , boîte 122 1000 Bruxelles 1 Belgique 0738.537.214	Action	5.000	18,82	0,00	31/12/2020	EUR	8.351.646	-1.610.353
Eaglestone Group SARL Rue Goethe 40 1637 Luxembourg Luxembourg B155.828	actions	500.000	30,00	0,00	31/12/2019	EUR	4.455.380	12.432.715

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51	11.380.269	12.113.372
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	11.380.269	12.113.372
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	258	258
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	258	258
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		
			Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant	importa	nnt	
Charges à reporter			35.983
Produits acquis sur sociétés consolidées			1.094.176
Produits acquis sur sociétés non consolidées			15.200

N°	0402.964.823		C-cap 6.7.1
----	--------------	--	-------------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxx	84.410.825
(100)	84.410.825	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital Catégories d'actions

Actions et parts s.d.v.n.

Codes	Montants	Nombre d'actions
	84.410.825	1.677.346
8702	XXXXXXXXXXXXXX	950.433
8703	XXXXXXXXXXXXXX	726.913

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101) 8712	xxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxx

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

64.823	C-cap 6.7.1
001.020	0 0ap 0.7.1

	Codes	Exercice
arts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

Structure de l'actionnariat

DECLARATIONS DE PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2020

		Nombre d'actions		Nombre d'obligations convertibles	Nombre de warrants et options	Total	% potentiel	
	Date	(a)	% actualisé	(b)	(c)	(a) + (b) + (c)	actualisé	liée à
ENTREPRISES ET CHEMINS DE								
FER EN CHINE (1)	03-12-20	744.804	44,40%	0	0	744.804	44,40%	1
FINGAREN (1)	03-12-20	93.897	5,60%	0	0	93.897	5,60%	1
Thys Nicole	03-12-20	1.720	0,10%	0	0	1.720	0,10%	1
Total	-	840.421	50,10%	0	0	840.421	50,10%	

⁽¹⁾ Madame Nicole Thys contrôle la SA Anchorage, qui elle contrôle Fingaren SCA.

La société Fingaren SCA contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA (ECFC) qui elle contrôle la Compagnie du Bois Sauvage SA.

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision pour charges bâtiments

Provision pour garantie bancaire

Provision pour indemnisations ventes immobilières

Exercice

22.055 485.000

860.400

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	172.678.094
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	21.300.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	85.000.000
Autres emprunts	8852	66.378.094
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	172.678.094
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	20.000.000
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	20.000.000
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	4.507
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	20.004.507

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	105.000.000
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	105.000.000
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur es actifs de la société	9062	105.000.000

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES
Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)
Dettes fiscales échues
Dettes fiscales non échues
Dettes fiscales estimées
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif) Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice	
9072		
9073	56.095	
450		
9076		
	074.400	
9077	274.182	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer diverses

Produits à reporter

Charges d'intérêt sur sociétés consolidées

Ecarts de conversions sur devises

Exercice

382.705 153.964

19.454

79.762

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	9	9
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	7,7	7,0
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	12.968	10.348
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	706.005	582.739
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	195.853	166.095
Primes patronales pour assurances extralégales	622	38.896	37.013
Autres frais de personnel	623	45.375	26.813
Pensions de retraite et de survie	624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Province and applications similare			
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	488.311	605.049
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	22.055	20.927
Utilisations et reprises	9116	20.927	24.371
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	165.226	165.022
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Divers		23.815	21.458
Plus-value sur vente de titres en placement de trésorerie			2.470.854
Primes encaissées sur options		157.150	
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501	25.929	25.929
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	777.103	
Reprises	6511	44.000	583.947
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
Frais de banque et de coupons		25.335	44.815
Frais sur opérations de bourse		35.783	23.835
Divers			6

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	12.126.395	14.359.648
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)	12.126.395	14.359.648
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	9.329.305	12.272.759
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	2.797.090	2.086.889
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	9.650.049	2.459.389
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	2.334	1.259
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	2.334	1.259
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	9.647.715	2.458.130
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	9.647.715	459.244
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		1.998.886
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	20.948
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	460.248
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	449.701
Suppléments d'impôts estimés	9137	10.401
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
DNA prévisionnelles (y compris impôts)		162.045
Provision imposable		1.128
Réduction de valeur imposable		489.306
Plus value imposable (frais déducticles déduits)		-2.761.307
Reprises de réduction de valeur		-9.373.305
Réduction de valeur sur actions et parts		10.424.819
RDT déductibles de l'année		-13.084.987

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	124.229.499
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	17.590.149
Autres latences actives		
RDT de l'année reporté		1.662.420
RDT antérieur reporté		104.976.930
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

Exercice

IMPÔTS ET TAXES

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	27.905	20.883
9146	95.811	87.212
9147	200.222	200, 200
9147	306.333	266.062
9148	2.120.502	2.021.756

N° 0402.964.823 C-cap 6.14

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement		
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	118.695.090
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	110.500.000
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

\neg	i e	1
۱°	0402.964.823	C-cap 6

	Codes	Boekjaar
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	6.043.565
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	6.043.565
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

N°	0402.964.823				C-cap 6.14
					Exercice
MONT	ANT, NATURE ET FORME DES	LITIGES ET AUTRES ENGAGEN	MENTS IMPORTANTS		
				L	
	MES COMPLÉMENTAIRES DE PI EANTS	ENSION DE RETRAITE OU DE S	SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT	DU PER	RSONNEL OU DES
Descr	ption succincte				
	rsonnel bénéficie d'une assurance it le capital est garanti par la comp				
Mesur	es prises pour en couvrir la cha	rge			
				Code	Exercice
PENS	ONS DONT LE SERVICE INCOM	IBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME	<u>:</u>		
Monta	nt estimé des engagements rés	ultant de prestations déjà effec	tuées	9220	
Ва	ses et méthodes de cette estimati	on			
				Γ	Exercice
	RE ET IMPACT FINANCIER DES			Ī	
CLOT	JRE, non pris en compte dans l	e bilan ou le compte de résultat	S		
				L	
				Г	Exercice
ENGA	GEMENTS D'ACHAT OU DE VEI	NTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOS	SE COMME ÉMETTEUR D'OPTION	ons [LACICIOC
	NTE OU D'ACHAT				
				ŀ	Exercice
NATU	RE, OBJECTIF COMMERCIAL E	T CONSÉQUENCES FINANCIÈR	ES DES OPÉRATIONS NON	<u> </u>	Exercice
	ITES AU BILAN		dana antant almutta atta at dan		
la mes	dition que les risques ou les ava sure où la divulgation des risque			s	
situati	on financière de la société				
				L	
					Exercice
AUTR	ES DROITS ET ENGAGEMENTS	HORS BILAN (dont ceux non s	usceptibles d'être quantifiés)		

N° 0402.964.823 C-cap 6.15

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

,	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	338.170.655	328.380.464
Participations	(280)	328.670.655	328.380.464
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	9.500.000	
Créances	9291	450.252	11.012.430
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	450.252	11.012.430
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	66.828.155	65.244.016
A plus d'un an	9361	66.378.094	64.765.663
A un an au plus	9371	450.061	478.353
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	10.478.425	89.831.684
Produits des actifs circulants	9431		551.250
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	669.762	793.006
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

N° 0402.964.823 C-cap 6.15

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

,	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	127.159.362	61.823.946
Participations	9262	89.864.181	27.711.853
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282	37.295.181	34.112.093
Créances	9292	682.968	4.056.228
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312	682.968	4.056.228
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

N°	0402.964.823	C-cap 6.15
IN .	1 0402.304.023	1 C-Cab 6.15

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans la présente annexe.

A titre d'information et dans un souci de transparence, l'ensemble des transactions avec les parties liées (autres que celles avec des sociétés (quasi) entièrement détenues par le groupe auquel Cie du Bois Sauvage appartient) sont publiées ci-après :

Rémunérations et tantièmes bruts versés en 2020 aux administrateurs :

406.434

Exercice

N°	0402.964.823		C-ca	p 6.16	
----	--------------	--	------	--------	--

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	202.434
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	70.400
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N° | 0402.964.823 | C-cap 6.18.1

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financièreconsolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du-Code des sociétés et des associations)-

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels -sont intégrés par consolidation*

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Entreprises et Chemins de Fer en Chine sa rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1, Belgique 0403.207.521

La société mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus petit

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

Biffer la mention inutile.

^{*} Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

0402.964.823	
0402.964.623	

N°

C-cap 6.18.2

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Mentions en application de l'article 3:65, §4 et §5 du Code des sociétés et des associations		
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507	234.482
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95071	
Missions de conseils fiscaux	95072	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95073	
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9509	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95091	
Missions de conseils fiscaux	95092	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95093	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N° | 0402.964.823 | C-cap 6.19

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrété royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation (ont)- (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de

EUR.

Le compte de résultats (a) (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants) (Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Les frais d'émission d'emprunt obligataire sont amortis linéairement sur la durée de celui-ci.

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration (ont) (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles (ont) (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

N° 0402.964.823 C-cap 6.19

RÈGLES D'ÉVALUATION

Amortissements actés pendant l'exercice:

	Méthode	Base	Taux en %		
Actifs	L (linéaire) D (degressive) A (autres)	NR (non- réévaluée) R (réévaluée)	Principal Min Max.	Frais accessoires Min Max.	
1. Frais d'établissement					
Frais émission emprunts	L	NR	10,00 - 20,00	100,00 - 100,00	
2. Immobilisations incorporelles					
3. Bâtiments*					
Siège social	L		3,00 - 3,00	100,00 - 100,00	
4. Installations, machines et outillage*					
Siège social	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00	
5. Matériel roulant*					
Voiture	L	NR	20,00 - 33,00	100,00 - 100,00	
6. Matériel de bureau et mobilier*					
Siège social	D		20,00 - 20,00	100,00 - 100,00	
7. Autres immobilisations corporelles					
Constructions et aménagements	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00	
Installations	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00	
Mobilier et matériel de bureau	D		20,00 - 20,00	100,00 - 100,00	

^{*} Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice:

- EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983:

EUR.

Immobilisations financières:

Des participations (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode *(à mentionner)* du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

- 1. Approvisionnements:
- 2. En cours de fabrication produits finis:
- 3. Marchandises:

Individualisation

4. Immeubles destinés à la vente:

Individualisation

Fabrications

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ (Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

% leur valeur comptable.

N° 0402.964.823 C-cap 6.19

RÈGLES D'ÉVALUATION

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

4. Passif

Dettes:

Le passif (comporte des) (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

En fin d'exercice ils sont évalués au taux de clôture

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif *(portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980),* les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à:

EUR.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE EST UNE SOCIÉTÉ À CARACTÈRE PATRIMONIAL, COTÉE SUR EURONEXT BRUSSELS, DONT L'ACTIONNAIRE PRINCIPAL EST FAMILIAL ET STABLE.

Sa volonté est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle a pour objectif de se réserver les moyens nécessaires aux développements des sociétés du Groupe.

Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment aux choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

N° 0402.964.823

C-cap 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

1. LETTRE AUX ACTIONNAIRES

L'économie mondiale a fait face, en 2020, à une profonde récession due aux conséquences de la Covid-19. Le confinement et les mesures prises pour lutter contre le virus ont très fortement ralenti l'activité économique, pour de très nombreux secteurs.

Dans le cas des participations détenues par Compagnie du Bois Sauvage, les résultats ont été diversement impactés selon leurs activités.

Le résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations de Compagnie du Bois Sauvage s'établit à EUR 24,4 millions contre EUR 38,9 millions en 2019. Ce résultat est principalement influencé par l'effet conjugué des éléments suivants :

- une baisse de plus de 21% du chiffre d'affaires d'UBCM (Groupe Chocolatier: Neuhaus, Jeff de Bruges, Corné Port Royal et Artista Chocolates), entrainant la première perte d'EUR 2,9 millions de cette activité depuis plus de 15 ans (contre un profit d'EUR 14,3 millions en 2019),
- un résultat des sociétés mises en équivalence en nette augmentation à EUR 16,4 millions contre EUR 3,3 millions en 2019, principalement dû à Recticel (EUR 17,2 millions), Fidentia (EUR 3,9 millions) et une perte chez Vinventions (EUR 2,9 millions),
- la quote-part du Groupe dans les résultats de Berenberg Bank en hausse soit EUR 9,2 millions contre 5,5 millions en 2019.

Le résultat net part du Groupe d'EUR 14,4 millions (contre 62,7 millions en 2019) tient compte de résultats sur cessions d'EUR 0,1 million et des variations de juste valeur des participations d'EUR -9,8 millions, principalement celles d'Umicore d'EUR -16,6 millions (EUR +37,6 millions en 2019) et de Berenberg d'EUR +6,2 millions (EUR +0,9 million en 2019).

Le résultat net global part du Groupe est d'EUR 14,5 millions contre EUR 63,1 millions en 2019. Ce montant correspond au résultat net part du Groupe, corrigé des éléments comptabilisés directement en fonds propres, tels que les différences de change sur la conversion des activités en devises hors zone euro (EUR -0,5 million).

Le Groupe affiche un endettement net consolidé hors IFRS 16 d'EUR 115,5 millions au 31 décembre 2020 contre 46,6 millions au 31 décembre 2019. Cette augmentation est principalement due aux prises de participations dans Eaglestone et Ecuadorcolat ainsi qu'au besoin de fond de roulement d'UBCM.

Après paiement du dividende 2019 (EUR 13,1 millions) et en tenant compte des résultats de l'année (EUR 14,4 millions), les fonds propres du Groupe s'établissent à EUR 499,8 millions à fin 2020 contre EUR 498,8 millions en 2019.

La Compagnie, propose de maintenir son dividende à EUR 7,80 brut par titre et marque ainsi sa confiance dans l'avenir.

0402.964.823

C-cap 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

Durant l'année 2020, le Groupe Compagnie du Bois Sauvage a principalement :

- pris une participation à concurrence de 30% dans le capital d'Eaglestone Group, la holding de tête du groupe immobilier européen Eaglestone. Par cette prise de participation d'un montant fixe d'EUR 63 millions et un complément variable de maximum EUR 3 millions, Compagnie du Bois Sauvage souhaite renforcer les activités de son pôle immobilier et contribuer à la croissance d'Eaglestone.
- pris une participation via UBCM et Jeff de Bruges dans la société équatorienne Ecuadorcolat pour un montant total d'USD 4,6 millions et lui a prêté une somme d'USD 9,1 millions. Au 31 décembre 2020, le Groupe détient 35% d'Ecuadorcolat. Cette société possède plus de 900 hectores de terres agricoles en Equateur où sont majoritairement plantés des cacaoyers et dont la production servira quasi exclusivement à approvisionner les besoins de ses actionnaires en fèves de cacao. Les fonds apportés à Ecuadorcolat ont servi à acheter une plantation de près de 500 hectares. Les objectifs principaux du Groupe en prenant cette participation est d'assurer son approvisionnement, mais également de répondre à une préoccupation forte de maitrise de la qualité et de respect autant environnemental que sociétal.
- vendu la quasi-totalité des appartements du projet Oxygen, érigé à Auderghem (en partenariat 50/50 avec Besix-RED) conformément aux prévisions,
- libéré EUR 5 millions de capital pour Ynsect, conformément aux engagements pris, et qui correspondent au solde d'EUR 10,0 millions souscrits en 2019,
- souscrit à hauteur d'USD 1,3 million (part Groupe) à l'augmentation de capital de Vinventions,
- vendu des actions Umicore pour un total d'EUR 15,6 millions.

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2016, Compagnie du Bois Sauvage n'a pas procédé en 2020 au rachat d'actions propres.

Les mesures visant à l'amélioration de l'information des actionnaires ont été poursuivies : la Charte de Corporate Governance a été mise à jour et est disponible sur le site internet, la valeur intrinsèque est publiée semestriellement et la composition détaillée du portefeuille est reprise à la section 7 du présent rapport.

Le nombre moyen journalier de titres traités en 2020 a été de 413

Tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, la valeur intrinsèque « in the money » s'établit à EUR 459 par titre au 31 décembre 2020 contre EUR 467 au 31 décembre 2019.

Compagnie du Bois Sauvage remercie ses actionnaires pour la confiance et le soutien témoignés durant l'exercice. Ses remerciements s'adressent également à l'ensemble des collaborateurs et partenaires du Groupe pour leur professionnalisme ainsi que leur franc engagement.

Le 8 mars 2021

La Présidente Valérie Paquot Le Directeur général Benoit Deckers

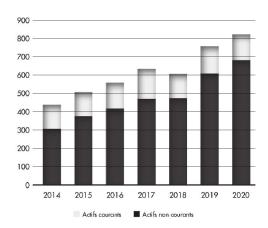
AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

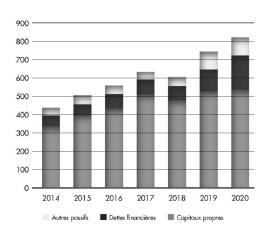
BE 0402.964.823

2. CHIFFRES-CLÉS AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF – EVOLUTION HISTORIQUE Chiffres comptables consolidés (en EUR millions)

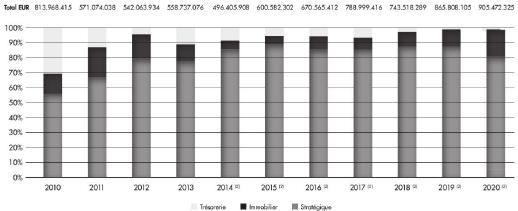


PASSIF – EVOLUTION HISTORIQUE Chiffres comptables consolidés (en EUR millions)



ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ

Valeur intrinsèque au 31 décembre (1)



- (1) Voir page 38 : Méthodes de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque et la note 8.
- (2) Hors trésorerie d'UBCM.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS **ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

EUR 1 000	2000	0010	0010	0017
EUR 1.000	2020	2019	2018	2017
Capitaux propres du Groupe	499.822	498.816	451.630	482.156
Valeur intrinsèque « in the money » (1) (3)	770.712	783.912	678.943	733.927
Résultat net consolidé				
(part du Groupe)	14.352	62.730	-16.461	45.251
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice	553.424	645.778	635.380	601.989
	2020	2019	2018	2017
Résultat net consolidé par action (part du groupe) (EUR) De base ⁽²⁾	8,56	37,40	-9,77	26,90
Dilué (2)	8,56	37,40	-9,77	26,90
Nombres d'actions En circulation In the money (4) Fully diluted	1.677.346 N/A 1.677.346	1.677.346 N/A 1.677.346	1.685.358 N/A 1.685.358	1.682.708 1.685.408 1.685.408
Valeur intrinsèque par action à la clôture (EUR) In the money ^{(3) (4)} Fully diluted ⁽³⁾	N/A 459,48	N/A 467,35	N/A 402,85	N/A 435,46
Dividende brut par action	7,80	7,80	7,70	7,60
	2020	2019	2018	2017
Volume journalier moyen traité	413	521	377	467
Capitaux journaliers moyens (EUR) (3)	135.81 <i>7</i>	195.557	147.279	158.172
Cours (EUR) Clôture le plus haut le plus bas	330,00 395,00 264,00	385,00 410,00 350,00	377,00 415,00 346,00	357,75 364,45 305,00

 ⁽¹⁾ La méthode de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque est explicitée à la section 11.
 (2) Voir calcul et définitions dans la note 25.

⁽³⁾ Voir définitions de α in the money » et de α fully diluted » au point 12.

⁽⁴⁾ Depuis le 21/04/2018, il n'y a plus de droits de souscriptions. Dès lors, une mention « N/A » a été ajoutée afin de montrer que la catégorie est non-applicable car la valeur est identique entre les 2 catégories.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

3. INDEX DU RAPPORT DE GESTION COMBINÉ

Contenu du rapport de gestion combiné	page(s)
■ Evolution des affaires, résultats et situation de la Société	2 à 5
 Déclaration de Gouvernance d'entreprise 	9
Justification de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité	
et d'audit d'au moins un membre du Comité d'audit et de gestion des risques	10
 Rapport de rémunération 	14
 Principaux risques et incertitudes 	16
 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société 	18
Recherche et développement	N/A
Existence de succursales de la Société	N/A
Gestion des risques financiers et instruments financiers dérivés	18
 Structure de l'actionnariat 	20
Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition	37
 Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice 	40
Etat du capital	83
■ Comptes sociaux	110

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

4. HISTOIRE ET ORIGINES DU GROUPE

L'appellation «Bois Sauvage» vient du lieu où est installé, à Bruxelles, le siège social de la Société. Le lieu-dit «Bois Sauvage», déformation du patronyme néerlandais «Wilde Wouter», se situait il y a bien longtemps entre la Cathédrale des Saints Michel et Gudule et la première enceinte de la Ville de Bruxelles.

De cette enceinte du 13ème siècle, il ne subsiste que quelques pans de murs et notamment les arcades du Bois Sauvage, rénovées par les soins de la Société sous les conseils de la Commission Royale des Monuments et Sites.

La réhabilitation du site du Bois Sauvage a valu à la Société en 1992 le Prix du Quartier des Arts. Dix ans après, en 2002, ce prix prestigieux fut une nouvelle fois décerné à la Société à l'occasion de la rénovation du site du Treurenberg.

Compagnie du Bois Sauvage, fondée par le Chevalier Paquot, est le résultat du regroupement de dix-neuf sociétés aux origines et activités diverses tels les Fours Lecocq, la Compagnie Financière Nagelmackers, les Charbonnages d'Hensies-Pommeroeul, Entrema ou Somikin (société minière de Kindu) dont les origines étaient parfois centenaires. Certaines étaient de taille trop petite pour jouer un rôle économique déterminant, d'autres avaient pour objet une activité irrévocablement révolue, d'autres enfin étaient en liquidation et vouées à disparaître.

Leur regroupement, qui n'a fait qu'entériner une situation de fait, est en parfaite conformité avec la stratégie de stabilité et la vocation de dynamisation économique et financière de la Société.

La fusion par absorption de la société mère Surongo en juillet 2002 a constitué une étape importante dans l'évolution du Groupe, en simplifiant celui-ci. Aujourd'hui il se compose d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine, actionnaire principal, et de la société opérationnelle, Compagnie du Bois Sauvage.

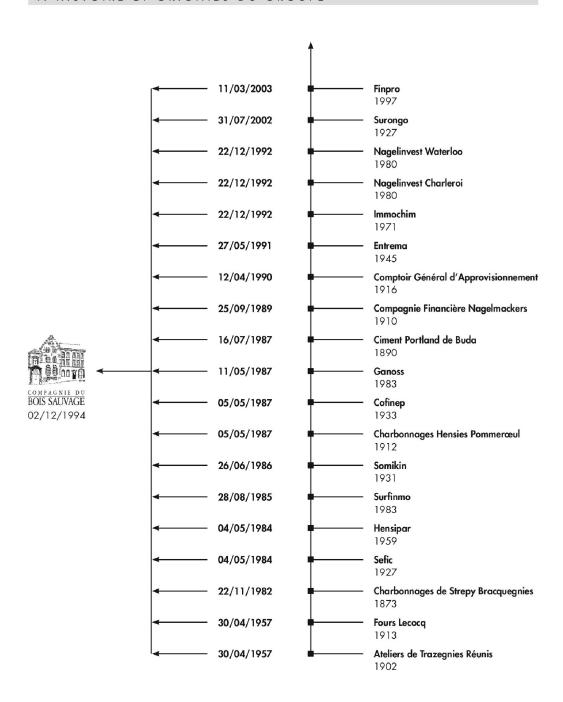
Mme Guy Paquot (née Nicole Thys) contrôle la société Anchorage s.a., qui contrôle la société Fingaren s.c.a. Fingaren s.c.a contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.; ensemble, ils possèdent 50,10% des droits de vote de Compagnie du Bois Sauvage au 31 décembre 2020. Pour 49,90% du capital, la Société n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaires (voir aussi la structure de l'actionnariat au point 5.7.2).

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

4. HISTOIRE ET ORIGINES DU GROUPE



RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.1. Code de référence

La Charte de Corporate Governance de Compagnie du Bois Sauvage, approuvée le 19 décembre 2005 par le Conseil d'administration, a été modifiée pour la dernière fois le 8 mars 2021. Elle est disponible sur le site internet : http://www.bois-sauvage.be

Cette Charte est conforme au Code belge de Gouvernance d'entreprise 2020 à l'exception des éléments explicités au point 5.2 ci-dessous.

5.2. Dérogation au Code de référence

Les dérogations au Code belge de Gouvernance d'entreprise 2020 se résument comme suit :

- Point 4.13 : Durant l'année 2020, aucune disposition spécifique n'a été mise en place afin de permettre au personnel de la Société d'informer, de manière confidentielle, directement le Président du Comité d'audit et de gestion des risques, de ses préoccupations à propos d'irrégularités éventuelles en matière d'élaboration de l'information financière ou d'autres sujets. La raison de cette dérogation résidait dans le fait que Compagnie du Bois Sauvage compte un nombre de membres du personnel restreint. Une procédure spécifique a été établie lors du Conseil d'administration du 8 mars 2021 et sera effective durant l'année :
- Point 7.6 (Rémunération des administrateurs non exécutifs) : Le Conseil d'administration a décidé de ne pas rémunérer les administrateurs non exécutifs sous forme d'actions de la Société. Celui-ci estime que les actionnaires stables, détenant plus de 50% des actions de la Société, étant dument représentés au Conseil d'administration, cela garantit à suffisance la prise en compte de l'intérêt des actionnaires, sans qu'il soit nécessaire d'adopter une rémunération partielle des cadres dirigeants et des administrateurs non exécutifs par attribution d'actions avec une période de détention ;
- Point 7.9 : Le Conseil d'administration n'a pas fixé de seuil minimum d'actions que les dirigeants doivent dé-

5.3. Conflits d'intérêt

Une décision prise par le Conseil d'administration du 7 décembre 2020 a requis l'application de l'article 7:96 §1 du Code des Sociétés et Associations. Le procès-verbal de cette réunion reprend en son point 7 la décision relative à une demande de renouvèlement d'un prêt fait à Serendip, dont l'extrait suit :

« Il est proposé de renouveler le prêt fait par CBS à Seren-

En vertu de l'article 7:96 §1 du Code des Sociétés et Associations, Frédéric Van Gansberghe précise, avant que ce point à l'ordre du jour ne soit abordé, qu'il a un intérêt direct et indirect de nature patrimoniale potentiellement opposé à l'intérêt de Cie du Bois Sauvage dans cette opération en sa qualité d'actionnaire majoritaire de la société Serendip, qui constitue un conflit d'intérêts.

Il sort donc de séance.

Un prêt d'EUR 2,7 millions avait été accordé par CBS à Serendip le 27 octobre 2017 pour une période de 3 ans. Il est proposé de renouveler ce prêt pour 3 ans aux mêmes conditions.

A ce jour Serendip est dans l'impossibilité de rembourser le prêt.

Mais, vu les perspectives financières positives de Galactic, il serait possible pour Galactic de rembourser Serendip, qui pourrait alors à son tour rembourser partiellement CBS.

Après discussion, le Conseil approuve le renouvellement du prêt de Cie du Bois Sauvage à Serendip.

Frédéric Van Gansberghe entre de nouveau en séance. Le Conseil lui fait part de sa décision et Frédéric Van Gansberghe remercie le Conseil ».

5.4. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration

5.4.1. Organes de gestion et pouvoirs

La composition du Conseil d'administration et la date d'échéance du mandat de ses membres ainsi que la fonction principale exercée par les administrateurs non exécutifs sont reprises aux sections 5.4.3 et 5.6 du présent rapport.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil est composé d'administrateurs représentant l'actionnaire principal (voir point 5.7.2) et d'administrateurs indépendants. Le Conseil d'administration est actuellement composé de 7 membres dont 4 sont indépendants et 3 représentent l'actionnaire principal. Parmi ces 7 membres, se compte deux femmes.

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du Code des Sociétés et des Associations (CSA), les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes:

- Définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines),
- nomination/révocation du Président du Conseil d'administration,
- nomination/révocation du Directeur Général,
- suivi et contrôle des actions du Directeur Général,
- prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives,
- suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements,
- mise en place des Comités spécialisés et définition de leurs compositions et de leurs responsabilités,
- suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés,
- suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique,
- suivi du travail du Commissaire,
- nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller

Les principales règles régissant la nomination/réélection ainsi que la limite d'âge au sein du Conseil sont les suivantes :

- Les administrateurs non exécutifs sont majoritaires au sein du Conseil.
- les administrateurs effectuent un mandat de 4 ans, éventuellement renouvelable deux fois pour les administrateurs indépendants,
- les administrateurs exécutifs et les administrateurs représentant l'actionnaire principal ne connaissent pas de

limite du nombre de réélections dans la durée de leurs fonctions,

- tout mandat se termine au plus tard à l'Assemblée Générale Ordinaire qui suit l'anniversaire des 70 ans de l'administrateur,
- la composition du Conseil d'administration est basée sur la mixité des genres, la diversité et la complémentarité de compétences, des expériences et des connaissances.

Durant l'année 2020, le Conseil s'est réuni à 7 reprises plus une additionnelle tenue par consentement écrit unanime. Il a débattu notamment sur :

- les comptes consolidés annuels et semestriels,
- le suivi du budget 2020,
- l'examen du rapport de rémunération et du rapport de gestion,
- l'examen de proposition de mandats au sein du Conseil,
- la modification des modalités de tenue de l'Assemblée générale en raison des contraintes liées à la pandémie de Covid 19 et aux dispositions prises en ce sens par le gouvernement
- le suivi des participations, notamment en relation avec l'impact possible de la pandémie de Covid 19,
- le monitoring du contrôle interne et l'analyse des risques,
- le financement de certaines participations,
- l'examen de dossiers d'investissement et la prise de décision d'investissement,
- le cheminement stratégique du Groupe,
- le suivi des litiges,
- la mise à jour de la Charte de Corporate Gouvernance et du Code de conduite interne.

Les travaux du Conseil sont organisés et documentés pour lui permettre de suivre et de contrôler les opérations accomplies dans le cadre de la gestion journalière ainsi que les résultats, les risques et la valeur de la Société.

Comités spécialisés

Deux Comités spécialisés sont en place :

Le Comité d'audit et de gestion des risques

Il s'est réuni à 4 reprises en 2020 et a notamment débattu sur :

- les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2019 et au 30 juin 2020,
- l'impact du Covid-19 dans les activités du Groupe et les mesures sanitaires et économiques prises,
- les nouvelles règles IFRS et leurs impacts potentiels,

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

- la mise à jour des règles d'évaluation,
- la méthodologie retenue pour le calcul de la valeur intrinsèque du Groupe,
- l'examen de l'actualité fiscale et du nouveau Code de Corporate Gouvernance 2020,
- les litiges et des actions juridiques en cours,
- les risques et contrôle interne liés à l'activité suivant le référentiel COSO (voir section 5.6),
- le suivi du contrôle interne d'UBCM et de ses filiales,
- les pouvoirs bancaires,
- les communiqués annuel et semestriel
- la mise en place de la fonction d'audit interne indépendante.
- la mise à jour du règlement d'ordre intérieur.

La composition du Comité d'audit et de gestion des risques a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 19 mars 2020.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques disposent, par leurs expériences professionnelles, des compétences nécessaires, tant individuellement que collectivement, pour garantir un fonctionnement efficace du Comité.

Le Comité de nomination et de rémunération

Il s'est réuni à 4 reprises en 2020. Le Comité s'est penché notamment sur:

- la rémunération des membres du Conseil d'administration.
- le remplacement d'un administrateur,
- l'enveloppe des rémunérations et les critères pour les bonus des membres du personnel,
- l'examen de l'organigramme du Groupe,
- le rapport de rémunération,
- le code belge de Gouvernance d'entreprise 2020.

Actuellement, deux administrateurs sur les sept que compte le Conseil d'administration sont des femmes. Le Comité de nomination et de rémunération reste attentif à maintenir la mixité du Conseil d'administration. Une attention particulière continuera à être portée à ce point lors des prochaines propositions de nomination.

La composition du Comité de nomination et rémunération a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 22 avril 2015.

Les participations à ces deux Comités ont été rémunérées par l'attribution d'un jeton de présence.

Le rôle et le fonctionnement du Comité d'audit et de gestion des risques et du Comité de nomination et de rémunération sont décrits dans le point 5 de la Charte de Corporate Governance de la Société. Celle-ci et le Règlement d'ordre intérieur du Comité d'audit et de gestion des risques sont disponibles sur le site web de Compagnie du Bois Sauvage (www.bois-sauvage.be).

5.4.2. Nomination(s) statutaire(s)

Aucun mandat n'arrive à échéance au terme de l'Assemblée Générale ordinaire du 28 avril 2021.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.4.3. Composition du Conseil d'administration et des organes de gestion

Conseil d'administration

Conseil a daministration			
Valérie Paquot (2)	Rue Faider 42 bte 9 B-1050 Ixelles	Présidente	2024
Pierre-Yves de Laminne de Bex ^{(†)(2)}	Chaussée de Malines 302 B-1950 Crainhem	Président	(jusqu'au 22 avril 2020)
European Company of Stake, s.a. (2) rep. par F. Van Gansberghe	Allée de la Recherche 4 B-1070 Bruxelles	Administrateur	2023
Isabelle Hamburger (1)	Rozelaarlaan 4 B-1560 Groenendael	Administratrice	2022
Maxime Boulvain s.r.l. (1) rep. par Massimo Boulvain	Rue Général Lotz 62 B-1180 Bruxelles	Administrateur	2023
Hubert Olivier (1)	Avenue de la Marguerite 11 F-78110 Le Vésinet	Administrateur	2023
Pierre Alexis Hocke (2)	Rue de la Reine 2 B-1330 Rixensart	Administrateur	2024
Patrick Van Craen (1)	Chemin du Silex 1 B-1170 Bruxelles	Administrateur	2022

Indépendant au sens de l'article 7:87 §1 du CSA pour l'ensemble des critères définis
 Représentant ou ayant un lien avec l'actionnaire principal

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

Comité d'audit et	Patrick Van Craen	Président
de gestion des risques	Pierre-Yves de Laminne de Bex	Membre (jusqu'au 22 avril 2020)
	Pierre Alexis Hocke	Membre
	Hubert Olivier	Membre
Comité de nomination et	Patrick Van Craen	Président
rémunération	Isabelle Hamburger	Membre
	Valérie Paquot	Membre
Directeur Général	Benoit Deckers	
Commissaire	S.C.R.L. Deloitte Reviseurs d'Entreprises représentée par Madame Corine Magnin Gateway Building, Luchthaven Nationaal 1J B-1930 Zaventem	2023

Fonction principale exercée par les administrateurs indépendants, en dehors de Compagnie du Bois Sauvage s.a.

Isabelle Hamburger	Administratrice déléguée de Vervloet, sa (rep. HLW bvba)
Patrick Van Craen	Administrateur de sociétés
Massimo Boulvain	Directeur Général de IER SAS (France, Président d'Automatic Systems SA, administrateur de Futerro et de plusieurs filiales du groupe Bolloré
Hubert Olivier	Président du Groupe McKesson-OCP (FR)

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.5. Rapport de rémunération

5.5.1. Procédure adoptée pour l'élaboration de la politique de rémunération

5.5.1.1. La politique de rémunération des administrateurs est revue chaque année au sein du Comité de nomination et de rémunération avant d'être discutée en Conseil d'administration. En cas de révision, elle est soumise pour approbation à l'Assemblée Générale qui suit.

5.5.2. Politique de rémunération

5.5.2.1. Administrateurs exécutifs et non exécutifs

La politique de rémunération se compose :

- de jetons de présences pour les Conseils d'administration fixés, par séance, à EUR 3.000 pour le président et à EUR 1.500 pour les autres administrateurs,
- d'un fixe pour les prestations 2020 payé à l'issue de l'AGO en 2021, à savoir : EUR 34.000 pour le président et EUR 17.000 pour les autres administrateurs.
- à partir de 2021, le fixe de la rémunération sera versé duront l'année de prestation et non plus l'année suivante comme actuellement.
- de jetons de présence pour les Comités (audit et de gestion des risques et CNR) arrêtés comme suit :

EUR	Comité audit et de gestion des risques			ité de ation et inération
	Président Membres		Président	Membres
Un fixe annuel par personne	3.000	2.000	1.500	1.000
Un jeton de pré- sence par séance/ personne	1.500	1.000	1.125	750

Les administrateurs qui exercent un ou plusieurs mandats (direct ou indirect) auprès des filiales du Groupe Chocolatier et/ou des participations, reçoivent 100 % des émoluments reçus par Compagnie du Bois Sauvage dans ce cadre.

5.5.2.2. Directeur Général

La rémunération brute totale du Directeur général se divise en 4 parties :

- 1. Une partie fixe annuelle
- 2. Une partie variable
- 3. Une partie en assurance pension selon le principe de contribution annuelle définie
- 4. D'autres revenus consistant en voiture de fonction, frais de représentation, assurances.

Concernant le Conseil d'administration et le Directeur général, il n'y a pas de modification de la politique de rémunération prévue actuellement pour les deux années à venir. Il n'est pas prévu contractuellement, au bénéfice de la Société, la possibilité de recouvrement de la rémunération variable en cas d'informations financières erronées. Il n'y a pas d'indemnité de départ autre que légale prévue.

5.5.2.3. Plan de paiements fondés sur des actions

Il n'y a pas eu de plan de paiements fondés sur des actions durant l'exercice 2020.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5.5.3. Rémunération et émoluments

Pour l'exercice 2020, l'ensemble des rémunérations attribuées aux administrateurs est détaillé dans les tableaux ci-dessous. Les montants qui y figurent correspondent au coût total pour l'entreprise, i.e. incluant les cotisations sociales, taxes et impôts, le cas échéant applicables.

5.5.3.1. Rémunération brute payée en 2020 aux administrateurs sur base individuelle (coût total entreprise)

	Conseil	d'administra	ation		té d'audit et de ion des risques		de nomination e rémunération	
		Jetons de		Pré-		Pré-		
€	Présence (2020)	présence (2020)	Fixe (relatif à 2019)	sence (2020)	Fixe et jetons (2020)	sence (2020)	Fixe et jetons (2020)	Total
Administrateurs								
PY. de Laminne de Bex	0/2	0	60.000	1/1	1.434			61.434
Pierre-Alexis Hocke	5/5	7.500		3/3	4.500			12.000
Frédéric Van Gansberghe (1)	7/7	10.500	24.000					34.500
Isabelle Hamburger	7/7	10.500	24.000			4/4	4.000	38.500
Massimo Boulvain (2)	7/7	10.500	24.000					34.500
Hubert Olivier	6/7	9.000	24.000	4/4	6.000			39.000
Valérie Paquot	7/7	18.000	24.000			4/4	4.000	46.000
Patrick Van Craen	7/7	13.500	24.000	4/4	9.000	4/4	6.000	52.500
Total		79.500	204.000		20.934		14.000	318.434

⁽¹⁾ Représentant d'European Company of Stake, s.a.
(2) Représentant de Maxime Boulvain sprl

En tant que Présidente du Conseil d'administration Madame Valérie Paquot a perçu, en 2020, en plus de ses tantièmes d'administrateur, un montant d'EUR 3.375 de frais de représentation. De même, feu Monsieur Pierre-Yves de Laminne de Bex a perçu un montant d'EUR 977 de frais de représentation en sa qualité de Président du Conseil d'administration durant le premier trimestre de 2020.

€	Mandats exercés dans les filiales du Groupe
Administrateurs	
PY. de Laminne de Bex	70.000
Valérie Paquot	63.373
Patrick Van Craen	33.000
Total	166 373

5.5.3.2. Rémunérations brutes allouées au sein du Groupe au Directeur Général en 2020

				Rémunération	Total
€	Fixe	Variable	Pension	Autres	
Benoit Deckers	318.715	34.299	8.291	5.800	367.105
Total	318.715	34.299	8.291	5.800	367.105

5.5.3.3 Droits de souscription sur actions attribués au Directeur Général en 2020

Il n'y a pas eu d'octroi de droits de souscription sur action au Directeur Général en 2020.

Le Directeur Général n'a pas exercé de droits de souscription sur actions en 2020.

RAPPORT DE GESTION

BF 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.5.4 Evaluation du Conseil d'administration, de ses Comités et de ses administrateurs individuels

Sous la direction de son Président, le Conseil d'administration évalue régulièrement sa taille, sa composition et son fonctionnement.

Cette évaluation poursuit quatre objectifs :

- Juger le fonctionnement du Conseil d'administration et le suivi apporté à la gestion quotidienne de la Société.
- Vérifier si les questions importantes sont préparées et discutées de manière adéquate.
- Apprécier la contribution effective de chaque administrateur par sa présence aux réunions et son engagement constructif dans les discussions et la prise de décisions.
- Vérifier si la composition actuelle du Conseil d'administration correspond à celle qui est souhaitable pour la Société.

Les Administrateurs non exécutifs procèdent à l'évaluation régulière (au moins une fois par an) de leur interaction avec les mandataires chargés de pouvoirs spéciaux dans le cadre de la gestion quotidienne de la Société.

Une évaluation périodique de la contribution de chaque administrateur a lieu en vue d'adapter la composition du Conseil d'administration pour tenir compte des changements de circonstances. Dans le cas d'une réélection, il est procédé à une évaluation de la contribution de l'administrateur et de son efficacité sur la base d'une procédure préétablie et transparente.

Le Conseil d'administration tire les enseignements de l'évaluation de ses performances en reconnaissant ses points forts et en remédiant à ses faiblesses. Le cas échéant, cela implique la proposition de la nomination de nouveaux membres, la proposition de ne pas réélire des membres existants ou l'adoption de toute mesure jugée appropriée pour assurer le fonctionnement efficace du Conseil d'administration. Les résultats de la dernière évaluation du Conseil d'Administration, effectuée en 2018 par la société Deminor, a été présentée lors de la séance du Conseil du 1 er juin 2018. La prochaine évaluation du Conseil d'Administration et de ses administrateurs aura lieu en 2021.

5.5.5. Autres rémunérations

Dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes de Compagnie du Bois Sauvage et de ses filiales, Deloitte Reviseurs d'Entreprises S.C.R.L et son réseau ont perçu des émoluments pour un montant total d'EUR 234.482. Aucune autre mission non liées à des prestations d'audit n'a été effectuées en 2020.

5.6 Système de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration assure un suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique et porte une attention particulière à l'évaluation des risques liés à l'activité de la Société et à l'efficacité du contrôle interne.

La structuration de l'évaluation des systèmes de gestion des risques et du contrôle interne s'est faite à partir de 2010 sur base du modèle COSO (*).

(*) COSO est un référentiel établi par le « Committee of Sponsoring Organizations » (organisme international) de plus en plus utilisé par les sociétés pour évaluer et améliorer la gestion de leurs risques

5.6.1. Environnement de contrôle

Vocation et stratégie

La volonté de Compagnie du Bois Sauvage est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment au choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

Définition des rôles et organes décisionnels de la Société

Le Conseil d'administration a, dans sa compétence, tous les actes qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée Générale. Il est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du CSA, les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines),
- nomination/révocation du Président du Conseil d'administration.
- nomination/révocation du Directeur Général,
- suivi et contrôle des actions du Directeur Général,
- prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives,
- suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements,
- mise en place des Comités spécialisés, définition de leurs compositions et de leurs responsabilités.
- suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés,
- suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique,
- suivi du travail du Commissaire,
- nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller en matière de gouvernance.

Le Conseil d'administration a désigné le Directeur Général pour assurer le management exécutif tant en interne qu'en externe ainsi que la représentation de la Société auprès de la presse et des analystes financiers.

Le Conseil d'administration a également chargé certains de ses membres et certains mandataires ayant reçus des pouvoirs spéciaux de la représentation des mandats exercés par la Société dans les participations détenues par celle-ci. Ces mandats sont parfois exercés au nom de la Société, parfois au nom de l'administrateur ou du mandataire ayant reçu des pouvoirs spéciaux, mais pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage.

Le Conseil d'administration a mis en place deux Comités spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques. La prise de décisions reste une compétence collégiale du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a mis en place dès 1999 un Comité d'audit et de gestion des risques ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le Comité d'audit et de gestion des risques veille à l'intégrité de l'information financière donnée par la Société, en particulier en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées par la Société et le Groupe, en ce compris les critères de consolidation des comptes des sociétés du Groupe. Cet examen inclut l'évaluation de l'exactitude, du caractère complet et de la cohérence de l'information financière. Au moins une fois par an, le Comité d'audit et de gestion des risques examine les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques en place pour s'assurer que les principaux risques (y compris les risques liés au respect de la législation et des règles en vigueur), soient correctement identifiés, gérés et portés à sa connaissance.

Le Comité de rémunération est institué par le Conseil d'administration conformément à l'article 7:87 §2 du CSA.

Le Conseil d'administration du 19 juin 2006 a décidé de fusionner les Comités de rémunération et de nomination. Le Comité de rémunération et de nomination est composé de trois administrateurs non exécutifs. Une majorité de ses membres est indépendante. Le Comité de rémunération et de nomination a un double rôle. Il formule des recommandations au Conseil d'administration concernant la nomination des administrateurs. Il fait des propositions au Conseil d'administration sur la politique de rémunération des administrateurs et les propositions subséquentes à soumettre aux actionnaires ainsi que sur la politique de rémunération du Directeur Général et des autres membres du personnel.

^(*) COSO est un référentiel établi par le « Committee of Sponsoring Organizations » (organisme international) de plus en plus utilisé par les sociélés pour évaluer et améliorer la gestion de leurs risques

RAPPORT DE GESTION

BF 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Intégrité et Ethique

Du point de vue de la déontologie et de l'éthique, un code de conduite interne en matière de transactions financières est d'application dans le Groupe. Celui-ci a pour but d'assurer un comportement intègre, éthique et respectueux des lois, par les administrateurs et le personnel du Groupe.

Vu la taille de la Société au niveau du personnel, le Conseil d'administration n'a pas jugé nécessaire de mettre en place un dispositif particulier au regard de la fraude. Cependant, toute préoccupation à propos d'irrégularités éventuelles peut toujours être communiquées au Directeur général ou à tout autre membre du Conseil d'administration. Une procédure spécifique a été établie lors du Conseil d'administration du 8 mars 2021 et sera effective durant l'année.

5.6.2. Processus de gestion des risques

Une évaluation semestrielle des risques principaux est réalisée par le Conseil d'administration. Les risques font aussi l'objet d'un suivi ponctuel par le Conseil d'administration. Cette analyse de risques donne lieu à des actions de correction si nécessaire.

Certains membres du Conseil d'administration et le Directeur général siègent au Conseil d'administration et au Comité d'audit et de gestion des risques « ou Advisory Board » de certaines participations du Groupe, ce qui leur permettent de suivre les risques spécifiques à ces participations.

En 2020, l'analyse des risques liés aux activités de la Société a permis de mettre en évidence les risques principaux suivants:

a) Taux d'intérêt

L'effet d'une variation des taux d'intérêt peut avoir une influence sur les cash-flows du Groupe liés à l'endettement à taux variable mais aussi sur le rendement de sa trésorerie. La valorisation des dettes à taux fixe est faite selon le coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

b) Liquidité

Le Groupe est vigilant à disposer des moyens financiers suffisants pour faire face à ses remboursements de dettes ou ses engagements financiers.

c) Risque de participations

Compagnie du Bois Sauvage dispose d'un portefeuille de participations comprenant majoritairement des actions belges et européennes. Bien que diversifiées, ces participations l'exposent aux variations des marchés boursiers et financiers. Chacune de ces participations est aussi exposée à des risques spécifiques. Le risque industriel lié à la parti-

cipation à 100% dans le Groupe chocolatier est principalement dû au caractère alimentaire et donc lié au risque de contamination des produits. L'autre risque industriel important est lié au fait que le Groupe chocolatier ne possède qu'une unité de production principale et une autre de plus petite taille pour assurer l'entièreté de sa production.

d) Immobilier

Les principaux risques liés aux investissements immobiliers du Groupe sont relatifs à la valorisation de l'immobilier, à la vacance locative, au niveau des loyers et du paiement de ceux-ci. En outre, il existe un risque que les immeubles soient détruits par le feu ou par une catastrophe naturelle.

e) Devises

Les investissements (directs) à long terme de Compagnie du Bois Sauvage sont uniquement en euros et en dollars américains. Les investissements en dollars américains représentent près de 7 % des actifs.

f) Contrepartie

Le risque de contrepartie est principalement lié aux opérations avec les banques et les intermédiaires financiers.

g) Activité de marché

Le risque lié aux activités de marché est à la fois un risque lié aux cours des actions sous-jacentes et à la volatilité de celles-ci.

h) Risque lié à l'établissement des états financiers

Le traitement des données est assuré par un personnel réduit. La fiabilité et le caractère complet de ces données sont des éléments essentiels du travail de l'équipe en place.

i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir

Une fraude au niveau du personnel, un non-respect des pouvoirs de signature ou une usurpation d'identité pourrait entraîner une perte financière et nuire à l'image de la Société.

j) Risque lié au non-respect de la règlementation et de la législation

L'évolution de la législation et des règlementations (y inclus les aspects fiscaux) ou le non-respect par la Société de ceux-ci pourraient avoir un impact sur la rentabilité du Groupe et sur son image.

k) Risque lié au système informatique

Le risque d'intrusion externe dans le système informatique du Groupe pourrait engendrer le vol ou la destruction des données.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

l) Risque de crise sanitaire (liée au COVID-19)

Ce risque impacte principalement l'activité d'UBCM (Neuhaus, Jeff de Bruges, Corné Port Royal et Artista Chocolates) en raison de la fermeture temporaire des magasins et de la baisse de fréquentation lors de la réouverture de ces derniers ; mais influence également la valeur des actions cotées (Umicore et les actions et parts détenues à des fins de transactions) détenues au sein du Groupe.

5.6.3. Activités de contrôle

a) Taux d'intérêt

Compagnie du Bois Sauvage ayant remboursé en son temps l'ensemble de son endettement propre à taux variables, n'a plus aucun contrat de couvertures de taux d'intérêts du type « Interest Rate Swap » (IRS) mais pourrait de nouveau en avoir à l'avenir. Il est à noter qu'un emprunt et une couverture de taux sont deux contrats sans lien juridique. Il existe néanmoins encore un contrat d'IRS chez sa filiale Jeff de Bruges.

b) Liquidité

Compagnie du Bois Sauvage fait en sorte d'avoir une situation de trésorerie positive. Elle dispose à cet effet d'un outil informatique reprenant tous les éléments bilan et hors bilan affectant la trésorerie

c) Risque de participations

Le portefeuille de participations du Groupe est un élément essentiel pour son objectif de création de valeur à long terme et la distribution d'un dividende en croissance régulière. La diversification de ces participations est un des éléments visant à réduire le risque inhérent à de tels inves-

Les risques spécifiques des participations cotées sont traités par elles-mêmes et disponibles dans leurs rapports annuels respectifs. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe Neuhaus et 66% dans Jeff de Bruges est analysé et revu régulièrement en Conseil d'administration d'UBCM dans lequel le Groupe a délégué deux administrateurs. Le Groupe s'efforce d'avoir un poste d'administrateur dans les participations non cotées afin d'assurer un meilleur suivi. Le portefeuille de participations fait l'objet de revues régulières par le Conseil d'administration.

d) Immobilier

Le Groupe a veillé à diversifier ses investissements immobiliers. Pour les bâtiments détenus en propre, une couverture d'assurance incendie a été souscrite.

e) Devises

Le risque lié à l'évolution de l'US Dollar (USD) n'est pas couvert par le Groupe car il n'y a pas de flux réguliers et prévisibles dans cette devise.

Les seules contreparties acceptées sont les banques avec lesquelles Compagnie du Bois Sauvage a une relation directe: BNP Paribas Fortis, Belfius, Banque Degroof Petercam, ING Belgique et la société de bourse Leleux ainsi que Berenberg Bank (DE), SunTrust (USA), BGL (LU) et Banque de Luxembourg (LU) pour ses filiales à l'étranger.

En cas de relation avec d'autres contreparties (hors prise de participations), le Groupe veillera à se prémunir autant que possible d'un risque de défaut de celles-ci.

g) Activité de marché

Toutes les options d'achat/vente émises sont couvertes par des titres détenus en portefeuille ou de la trésorerie disponible. Compagnie du Bois Sauvage s'est fixée des limites en termes de montant et de durée des options détenues et a adapté ses systèmes de back-office et de contrôle de l'activité. Cette activité n'est exercée qu'occasionnellement.

h) Risque lié à l'établissement des états financiers

Chaque personne dispose des qualités professionnelles essentielles pour accomplir ses tâches. Un « back-up » pour les activités principales existe et un certain nombre de procédures ont été rédigées afin d'assurer une reprise rapide en cas d'absence d'une personne. Les états financiers consolidés font l'objet de revue à différents niveaux avant leur publication.

Le Conseil d'administration approuve les modifications des principes et méthodes comptables applicables dans le Groupe et leur conformité avec les normes IFRS.

i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir

La séparation des tâches et la double signature constituent le principe de base dans le Groupe. Une documentation reprenant les pièces justificatives relevantes sert de support aux opérations. Le principe de double approbation et du double contrôle est d'application. Statutairement, l'Administrateur délégué, s'il y en a un, a un pouvoir de signature

j) Risque lié au non-respect de la règlementation

Le Groupe est particulièrement attentif à se tenir au courant de la règlementation, de l'évolution et du respect de la législation et des règlementations. Le traitement des opérations particulières non récurrentes fait l'objet d'une analyse

RAPPORT DE GESTION

BF 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

spécifique avec notamment la consultation du commissaire ou d'autres personnes spécialisées.

k) Risque lié au système informatique

Le Groupe a mis en place de nouveaux outils informatiques afin de contrer les intrusions externes au réseau. De plus, la politique des mots de passe a été mise à jour. Le Groupe a également dispensé de courtes formations sur les principaux risques informatiques.

I) Risque de crise sanitaire (liée au COVID-19)

Le risque de crise sanitaire sur les participations à long terme impacte principalement les activités d'UBCM. Il a été limité en augmentant les différents canaux de distributions et en respectant les consignes/règles établies par le gouvernement. Le risque de crise sanitaire sur les actions de trésorerie impacte principalement la valeur des actions cotées en raison de la fluctuation des cours de bourse. Comme pour d'autres risques macro-économiques, il a été limité en diversifiant le portefeuille d'actions détenu par Compagnie du Bois Sauvage.

Tous ces risques sont examinés et mesurés semestriellement par le Comité d'audit et de gestion des risques.

5.6.4. Information et communication

La publication de l'information financière se fait selon le schéma de publication légal suivi et établi par le Directeur général et/ou le Contrôleur de gestion. Les informations périodiques publiées sont revues préalablement par le Comité d'audit et de gestion des risques, et approuvées par le Conseil d'administration.

Le maintien, la mise à jour et la protection d'accès aux données et aux programmes informatiques font l'objet d'un contrat avec des prestataires de service. La sauvegarde des données informatiques se fait quotidiennement et une fois par semaine une copie du système fait l'objet d'un stockage externe

5.6.5. Pilotage et surveillance

La surveillance des différentes activités de gestion de Compagnie du Bois Sauvage est renforcée par le travail du Comité d'audit et de gestion des risques, notamment au travers des travaux spécifiques de supervision des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne. Le Directeur Général, entre autres, dispose quotidiennement de différents rapports sur l'état et l'évolution des avoirs, dettes et engagements de la Société.

Lors de sa réunion du 29 novembre 2019, le Comité d'audit et de gestion des risques a instauré la mise en place de la fonction d'audit interne non-indépendante, afin de s'assurer de la bonne exécution des activités de contrôle.

5.7. Actionnariat

5.7.1. Information aux actionnaires

Le site internet de la Société (www.bois-sauvage.be) est régulièrement mis à jour afin d'assurer une meilleure information des actionnaires leur permettant d'exercer au mieux leurs droits.

La valeur intrinsèque de l'action y est rendue publique semestriellement à l'occasion des communiqués relatifs aux résultats semestriels et annuels.

Poursuivant la politique de transparence de la Société, le présent rapport détaille à la section 7 la composition du portefeuille consolidé au 31 décembre 2020.

Compagnie du Bois Sauvage est cotée sur Euronext Brussels. La Société fait partie de l'indice BEL Mid, dont les valeurs sont sélectionnées sur la base de critères de liquidité et de capitalisation boursière flottante.

Depuis 2004, la Société a mandaté la Banque Degroof Petercam pour améliorer la liquidité du titre en Bourse. Cela permet à l'action Compagnie du Bois Sauvage d'être cotée en continu sur la plate-forme Euronext Brussels, offrant la possibilité aux investisseurs de traiter, à tout moment de la journée, sans contrainte de liquidité.

Le nombre de titres émis est de 1.677.346 au 31 décembre 2020 ainsi qu'au 31 décembre 2019. Le nombre d'actions « fully diluted » est de 1.677.346 au 31 décembre 2020 ainsi qu'au 31 décembre 2019.

Le volume annuel de titres traités en 2020 a été de 105.742. Le volume moyen journalier a été de 413 en 2020 contre 521 en 2019.

Les banques Degroof Petercam et KBC publient régulièrement des analyses sur la Société ; celles-ci sont disponibles auprès de la Société.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5.7.2. Structure de l'actionnariat

Les actionnaires principaux de Compagnie du Bois Sauvage s.a., lui ont adressé, le 3 décembre 2020, une mise à jour de la notification reprenant les actions détenues à cette date. Sur base de cette notification, également adressée à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), et de la dernière déclaration de transparence reçue, la structure de l'actionnariat est la suivante :

- Situation au 3 décembre 2020
- Dénominateur pris en compte : 1.677.346

TOTAL	840.421	50,10%
Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.	744.804	44,40%
Fingaren s.c.a.	93.897	5,60%
Mme Guy Paquot (née Nicole Thys)	1.720	0,10%
Détenteurs de droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote

Les détenteurs des droits de vote ayant fait la notification ci-dessus ont déclaré répondre aux critères de dispense prévue à l'article 2:14 du CSA concernant l'obligation de lancer une offre publique d'acquisition.

Mme Guy Paquot (née Nicole Thys) contrôle la société Anchorage s.a., qui contrôle la société Fingaren s.c.a. Fingaren s.c.a contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a..

Toutes les sociétés mentionnées ont leur siège à 1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 17.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

5.7.3. Relation avec l'actionnaire principal

Entreprises et Chemins de Fer en Chine est une société patrimoniale inscrite au marché de la vente publique et dont la mission principale est d'assurer la stabilité de l'actionnariat du Groupe.

Fingaren, société patrimoniale privée, détient aujourd'hui 95,18% d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine.

Compagnie du Bois Sauvage et Entreprises et Chemins de Fer en Chine ont trois administrateurs communs : Valérie Paquot, Pierre-Alexis Hocke et Frédéric Van Gansberghe (rep. Ecostake, sa).

A l'exception de contrats de location de bureaux et de prestation de services, il n'existe aucune convention entre ces trois sociétés. Aucune rémunération, avantage, management fee ou autre n'est payé par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine ou Fingaren (voir aussi note 28 du présent Rapport annuel). Les prestations de services faites par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine et à Fingaren lui sont refacturées.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.8. Informations non financières

Compagnie du Bois Sauvage, dont les titres sont cotés sur un marché réglementé, est légalement tenue d'établir une Déclaration d'informations non financières (la Déclaration) dans le cadre de son rapport de gestion sur les comptes consolidés. C'est ainsi que la présente Déclaration est établie, conformément aux dispositions de l'article 3:34 du CSA. La préparation de cette Déclaration a été établie en utilisant le référentiel des Objectifs de Développement Durable (SDGs) des Nations Unies. Compagnie du Bois Sauvage a décidé de rapporter principalement sur les deux objectifs suivant : « Objectif 8 – Travail décent et croissance économique » et « Objectif 12 – Consommation et production durables ».

La présente Déclaration contient les informations non financières concernant la société Compagnie du Bois Sauvage elle-même et les sociétés qu'elle contrôle. Par ailleurs certaines sociétés dans lesquelles Compagnie du Bois Sauvage détient une participation importante sont tenues de faire elle-même des déclarations d'informations non financières propres.

La structuration de l'évolution des informations non financières s'est faite dans le cadre du référentiel COSO.

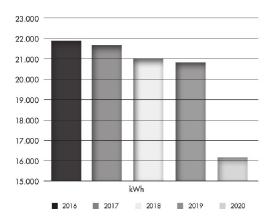
Compagnie du Bois Sauvage a pour volonté de se concentrer sur un nombre limité de participations, pour se réserver non seulement les moyens nécessaires à leur développement, mais aussi pour porter toute l'attention que demande ce développement, tant au niveau industriel, notamment dans le respect de l'environnement, qu'au niveau humain, dans le respect des personnes. De manière croissante, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») constituent une partie intégrante de la politique de développement du Groupe.

A chaque critère envisagé, il y a eu une phase de conscientisation, avant des mesures effectives propres à montrer des résultats tangibles.

1. Environnement-investissements durables

En tant que société holding, la société mère Compagnie du Bois Sauvage n'exerce aucune activité propre de production ou de distribution, tandis que son équipe opérationnelle est réduite. Toutefois, l'attention particulière afin de réduire les consommations électriques, porte peu à peu ses fruits. C'est ainsi qu'au niveau du siège, après le passage aux LEDs de l'ensemble de l'éclairage en 2018, le remplacement des chaudières du bâtiment a permis de passer à un système à condensation au rendement élevé, contribuant à une baisse de la consommation énergétique (voir Schéma 1). A noter que la baisse de consommation pour 2020 est principalement due au fait que chaque employé du siège a respecté la mesure imposant le télétravail durant la majeure partie de l'année 2020.

(schéma 1) Compagnie du Bois Sauvage : Consommation électrique au siège social en kWh

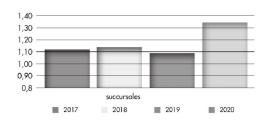


RAPPORT DE GESTION

BF 0402.964.823

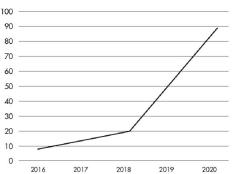
Au niveau de son outil de production, la société Neuhaus voit son taux de kWh par kg de pralines produites augmenter par rapport aux années précédentes (voir Schéma 2). Bien que des efforts ont été faits pour diminuer la consommation électrique de la chaine de production, la consommation pour 2020 est le résultat de la pandémie de COVID-19 qui a freiné la production de pralines (diminution de 20% par rapport à 2019) alors que certains coûts électriques fixes (magasins et ateliers conditionnés) restent inchangés.

(schéma 2) Neuhaus : Consommation électrique au niveau de l'usine en kWH/kg



Au niveau de ses magasins en propre, Jeff de Bruges a continué sa politique de passage en LED, portant le taux de magasins en éclairage LED à 89% en 2020 (voir Schéma 3) alors qu'il était d'environ 55% en 2019.

(schéma 3) Jeff de Bruges : Passage des succursales en éclairage LED



En 2020, Compagnie du Bois Sauvage, par le biais d'UBCM, et Jeff de Bruges ont pris une participation dans la société équatorienne Ecuadorcolat. En plus de subvenir aux besoins en chocolat du Groupe, l'objectif est également de s'assurer de la durabilité et du respect dans la

totalité de la chaîne, de la plantation de cacao au produit final. De plus Neuhaus a obtenu la certification UTZ qui vise à créer un monde où les fermiers mettent en œuvre des bonnes pratiques agricoles et gèrent leurs exploitations de manière rentable dans le respect des personnes et de la planète. L'objectif est que les agriculteurs et leurs familles aient un revenu décent et régulier Neuhaus a pour objectif qu'à partir de 2025, l'ensemble de sa production de cacao sera traçable à 100% et répondra aux normes de vie et de déforestation.

Afin de limiter son impact sur l'environnement un travail important a été réalisé en 2020 afin de porter la proportion les emballages cartons chez Jeff de Bruges issues de forêts gérées durablement à 35%. Ces emballages sont facilement reconnaissables car ils portent le logo PEFC (Programme for Endorsement of Forest Certification), qui est un programme de reconnaissance des certifications forestières, délivré par une organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif. L'objectif pour 2021 est de continuer dans ce sens et d'augmenter le pourcentage à court terme. Un autre effort important a été fait sur les emballages plastiques qui représentent une part importante dans l'activité des chocolatiers tant pour la vente que pour le conditionnement. Depuis la fin de l'année 2020, tous les emballages plastiques sont recyclables et au fur à mesure de l'évolution des stocks et des réimpressions, ils porteront tous les logos permettant de l'identifier. D'autres initiatives ont également été mises en place afin de garantir une plus grande durabilité des emballages utilisés. Par exemple, depuis janvier 2021, les pots de pâte à tartiner de Jeff de Bruges en plastique ont été remplacés par des pots en verre afin d'inciter les clients à la réutilisation.

Au niveau de ses investissements, Compagnie du Bois Sauvage voit ses projets et participations adhérer à une vision responsable par rapport aux enjeux climatiques.

Ainsi, dans ses investissements immobiliers, Compagnie du Bois Sauvage a pris en 2020 une participation dans le Groupe Eaglestone. Tous leurs projets sont réalisés de manière à limiter les déperditions thermiques et à utiliser des éléments naturels comme sources d'énergie afin de répondre aux critères les plus pointus en matière de respect de l'environnement. Conscient de la nécessité de limiter leur empreinte écologique, le Groupe Eaglestone a décidé, depuis 2019, de s'engager dans la neutralité en C02 pour chaque projet avec introduction de permis. Ils ont d'ailleurs obtenu le label CO2-Neutral, conformément au PAS 2060, la norme internationale de neutralité en matière de CO2.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Depuis 2019, Compagnie du Bois Sauvage a investi dans la société Ÿnsect en France, qui produit des protéines à partir d'insectes. L'objectif est de diminuer la consommation de farine de poisson destinée à l'alimentation animale et à valoriser les co-produits de son activité comme fertilisants, une manière tant de préserver les ressources naturelles des océans que d'entretenir les sols. La société Ÿnsect s'engage par ailleurs dans le cadre du programme pro-biodiversité « Vertical Farm for Horizontal Wild » du Club « Entreprendre pour la planète » de WWF France.

La société Recticel, participation à hauteur de 27%, est un fabricant d'envergure de produits à base de polyuréthane (PU), utilisés dans de nombreux domaines. Depuis début 2019, elle coordonne le projet PUReSmart, bénéficiant d'un financement européen dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020. Le recyclage des mousses souples et rigides à base de PU thermodurcissables nécessite un processus complexe. Le projet PUReSmart, composé de 9 partenaires issus de 6 pays différents vise à explorer de nouvelles méthodes, technologies et approches pour transformer le polyuréthane en un produit réellement circulaire. De plus, Recticel a signé la déclaration de la Circulaire Plastics Alliance 1 qui encourage les actions volontaires pour un bon fonctionnement du marché européen des plastiques recyclés. La déclaration expose la manière dont l'alliance atteindra l'objectif de 10 millions de tonnes de plastique recyclé utilisées pour fabriquer de nouveaux produits chaque année en Europe, d'ici 2025. Cet objectif a été fixé par la Commission européenne dans le cadre de ses efforts pour stimuler le recyclage des plastiques en Europe.

Le groupe Vinventions, participation à hauteur de 28%, est fortement investi dans la recherche et le développement de solutions de bouchage de bouteilles éco-responsables. Durant l'année 2020, Vinventions a signé le pacte plastique européen et le pacte plastique américain, confirmant leur engagement à accélérer le passage au recyclage des plastiques et à limiter l'utilisation de matériaux à base de produits fossiles. Pour 2021, Vinventions va lancer plusieurs projets dont la ligne « Blue Line », réalisée à base de produits recyclés, qui sera un mouvement stratégique important dans un but d'économie circulaire.

Questions sociales et politiques du personnel, politique de diversité

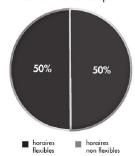
En tant qu'employeur, Compagnie du Bois Sauvage s'efforce de créer un climat favorable à l'épanouissement de tous, en assurant une sécurité sur l'avenir avec des contrats à durée indéterminée, des plans de pension complémentaires, une couverture santé étendue, applicable à tous, ainsi qu'une politique de diversité et de parité.

Les principes de flexibilité suivants ont été poursuivis :

formules d'horaires décalés pour tenir compte des contraintes d'accessibilité à la ville (arrivée plus tôt le matin, temps de pause repas réduite, ...): 50% des collaborateurs ont une flexibilité par rapport à l'horaire de référence (voir Schéma 4).

(schéma 4)

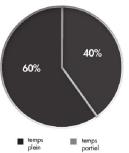
Compagnie du Bois Sauvage : Adaptation aux contraintes de transport



 statuts temps plein/temps partiel oscillant du mi-temps à 4/5e temps : 40% des collaborateurs sont à temps partiel (voir Schéma 5).

(schéma 5)

Compagnie du Bois Sauvage : Durée adaptée aux besoins des salariés



RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

Tandis que la proportion homme/femme (d'approximativement 60/40), par rapport à 2019 a été maintenue, l'équipe a été rajeunie, portant la portion de moins de 45 ans à un tiers du personnel.

Au niveau du pôle chocolatier, comme mentionné précédemment, l'investissement dans Ecuadocolat a permis de promouvoir le respect du personnel au sein de la plantation de cacao. En effet, par la distribution de repas gratuits, par la présence d'une infirmière dispensant des soins et assurant le suivi médical, ou encore grâce à des investissements visant à diminuer la pénibilité du travail, Ecuadorcolat a la volonté d'assurer de bonnes conditions de travail et de bien-être aux employés au sein de ses plantations.

3. Respect des droits de l'homme

Compagnie du Bois Sauvage souscrit pleinement aux principes des droits de l'homme édictés par la Déclaration Universelle des Droits de l'homme.

L'environnement économique, en grande partie limité à l'Europe proche et largement stable par rapport à la situation de l'économie mondiale dans lequel évolue la Société, l'a conduit à apprécier le respect et la défense des libertés civiques comme un état de droit commun. C'est ce même climat de bienveillance mutuelle que la Société s'efforce de prôner en interne.

Quant à d'éventuels indicateurs de performance permettant à Compagnie du Bois Sauvage de se positionner par rapport à des principes généraux, il n'a pas encore été à l'ordre du jour de la Société de définir des normes claires d'action en ce sens.

4. Lutte contre la corruption

Agissant dans le domaine des sociétés cotées, soumises aux fluctuations de la Bourse, Compagnie du Bois Sauvage, dès le début de l'implémentation des Codes de bonne gouvernance et en lien avec la législation concernant les règles applicables aux délits d'initiés, à la divulgation d'information privilégiée, aux manipulations de marché et aux conflits d'intérêts, a été attentive à la probité de son personnel et de son Conseil d'administration. Les différents points d'attention de Compagnie du Bois

Sauvage ont porté principalement sur les éléments suivants :

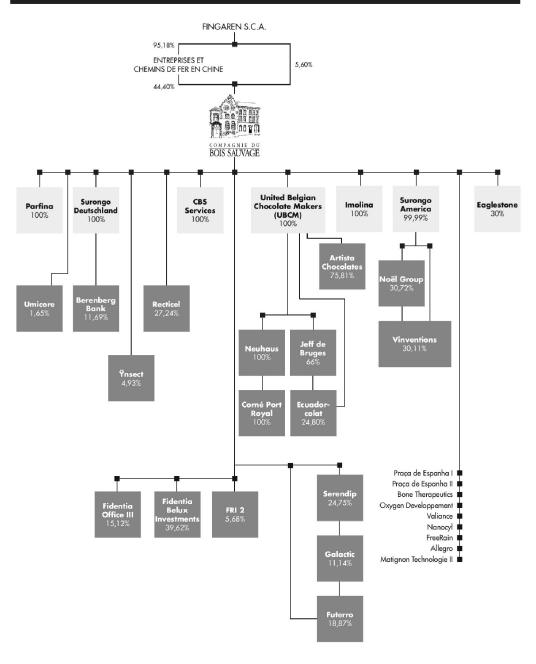
- la Charte de Corporate Governance reprenant les obligations des administrateurs;
- un « Code de conduite interne en matière de transactions privées » qui s'applique au personnel;
- une information dispensée régulièrement sur les obligations de confidentialité;
- des périodes dites « fermées » et/ou « interdites » dûment annoncées tant aux administrateurs qu'au personnel;
- la présence, depuis 2019, d'un auditeur interne non-indépendant au sein de Compagnie du Bois Sauvage.

L'application de cette règle est vérifiée dans le cadre de l'audit interne et est un des indicateurs de perfomance sans qu'il ai été constaté de déviance par rapport à la norme.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

6. ORGANIGRAMME DU GROUPE ET PRINCIPALES PARTICIPATIONS



mpagnie du Bois Sauvaç

Les pourcentages cités ci-dessus correspondent aux interêts nets de Compagnie du Bois Sauvage. Le Groupe détient également des participations de trésorerie détaillées en page 28.

C-cap 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS **ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

Stratégie du Groupe

Compagnie du Bois Sauvage a choisi de se focaliser sur un nombre réduit d'entreprises, cotées ou non, et principalement industrielles. La vocation du Groupe est de participer activement à la définition des orientations stratégiques des sociétés dans lesquelles il investit. Celles-ci sont identifiées ci-dessous.

En 2020, Compagnie du Bois Sauvage s'est intéressée à de nouveaux dossiers d'investissements et s'est renforcée dans certaines de ses participations stratégiques et dans son pôle immobilier (voir lettre aux actionnaires).

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDE DE COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE Valeur intrinsèque au 31 décembre 2020

En EUR 1.000 Pôle		Valeur de marché 31-12-2020	Quantité	% de	Cours de bourse	% du segment	Répartition par pôle
Stratégique		727.275					80%
0 1	UBCM (Groupe Chocolatier)	313.000		100%		43%	
	Recticel	161.812	15.094.410	27%	10,72	22%	
	Umicore	159.410	4.057.261	2%	39,29	22%	
	Banque Berenberg	38.862		12%		5%	
	Noël Group - Vinventions	33.020		31%		5%	
	Autres	21.171				3%	
	Dont participations non cotées	434.934					
■ Immobilier		158.396					18%
	Europe	148.492					
	Eaglestone	64.064				40%	
	Fidentia Belux Investments	41.374				26%	
	Praça de Espanha	14.639				9%	
	FRI 2	12.701				8%	
	Site Bois Sauvage	10.205				6%	
	Fidentia Office III	3.092				2%	
	Oxygen Developpement	1.710				1%	
	Luxembourg	607				0%	
	Terrains & divers	101				0%	
	USA	9.904					
	Gotham City Residential Partners II	5.295				3%	
	Sentinel National Urban Residential Partners I	2.085				1%	
	Zebland	1.912				1%	
	Corc	612				0%	
	Dont participations non cotées	158.396					
Actions de t	résorerie	12.080					1%
	Solvay	4.360	45.000		96,88		
	Ageas	3.269	75.000		43,58		
	BNPParibas-Fortis	1.508	70.447		21,40		
	Engie (GDF Suez)	1.502	120.000		12,52		
	Orange Belgium	872	40.000		21,80		
	AB Inbev	570	10.000		57,01		
	Autres	0					
	Dont participations non cotées hors équivalent trésorerie consolidée	0					
Total		897.751					100%

564.449

TRÉSORERIE CONSOLIDÉE DE LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

Dont participations non cotées

hors trésorerie consolidée

Total hors actions de trésorerie	50.933
Trésorerie UBCM	43.212
Trésorerie consolidée (hors actions de trésorerie et UBCM)	7.721

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

I. Participations stratégiques United Belgian Chocolate Makers (UBCM) (Groupe chocolatier)

Acteur important de la chocolaterie belge haut de gamme.

Les principales marques du Groupe sont Neuhaus (www. neuhaus.be) et Jeff de Bruges (www.jeff-de-bruges.com) qui font 95% du chiffre d'affaires d'UBCM, Corné Port Royal (www.corneportroyal.com) et Artista Chocolates (www.artistachoc.be) se partagent les 5% restants.

En 2020, Neuhaus a été frappé de plein fouet par la pandémie de Covid-19. En effet, 35% de son chiffre d'affaires est directement lié au tourisme et aux voyages, le reste dépend fortement des ventes en boutiques. Outre la gestion stricte des liquidités, Neuhaus a mis l'accent sur le long terme en accélérant le développement de plusieurs nouvelles initiatives ayant pour but de poursuivre sa croissance (nouveaux canaux de distribution, nouveaux marchés) tout en réduisant ses coûts structurels. Par conséquence, Neuhaus a pour ambition d'atteindre l'objectif initial de chiffre d'affaires de 2020 avec deux ans de retard, en 2022. L'année 2021 restant une année de transition vu les conditions sanitaires encore incertaines.

Le chiffre d'affaires du groupe Jeff de Bruges a été très fortement impacté par le contexte Covid-19 lors du confinement de Pâques qui lui a fait perdre quasiment un cinquième des ventes annuelles. La suite de l'exercice a montré une forte résilience malgré le 2ème confinement en novembre et avec un mois de décembre en progression par rapport à décembre 2019

La bonne gestion de la crise a permis de limiter la baisse du résultat et a sauvegardé l'avenir du réseau soutenu par les mesures d'accompagnement mises en place par l'enseigne. Le réseau compte 516 magasins fin 2020 contre 520 à fin 2019 conséquence de fermetures à l'export.

En 2020 Jeff de Bruges a mis en place son modèle omnicanal avec un nouveau site WEB et a développé des nouveaux services Click&collect et coursier pour l'ensemble de son réseau.

Corné Port Royal continue de concentrer ses efforts sur la Belgique et a amélioré ses résultats suite à la réorganisation de l'entreprise.

En 2020, Artista Chocolates a enregistré une perte d'EUR 0,3 million similaire à 2019 pour un chiffre d'affaires en baisse de 22%. La stabilité du résultat malgré la baisse des ventes s'explique principalement par une efficacité croissante de la productivité.

Attentif à la satisfaction de ses clients, UBCM, au travers de ses différentes marques, veille à la constante amélioration de la qualité de ses produits. L'amélioration de la productivité et la croissance des différents réseaux de distributions restant le principal défi de 2021.

CONSOLIDATION AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
The state of the s	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	173,16	220,58	204,42
Résultat net Groupe	-2,92	14,31	14,90
EBITDA	23,20	49,91(1)	35,26
Fonds propres Groupe	91,36	96,13	93,69
Total bilan	256,12	239.41	171,02
% de participation	100%	100%	100%

 $^{^{(1)}}$ Augmentation principalement due à l'introduction d'IFRS 16. Pour plus d'information, voir la note 26 des notes aux états financiers consolidés.

0402.964.823 C-cap 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

Umicore

Umicore a pour stratégie d'être un leader incontesté en matériaux destinés à la mobilité propre et en recyclage, grâce à son offre technologique de produits et de procédés, associée à son approche en boucle fermée et à son approvisionnement durable. (www.umicore.be).

En 2020, Umicore a enregistré :

- des revenus d'EUR 3,2 milliards
- un EBIT récurrent d'EUR 536 millions (en augmentation de 5%)
- un bénéfice par action récurrent à EUR 1,34 contre EUR 1,30 en 2019

Le Conseil d'administration d'Umicore proposera, lors de son Assemblée générale un dividende brut d'EUR 0,75 par action (dont un acompte d'EUR 0,25 a déjà été versé en août 2020).

En 2020, malgré les graves perturbations provoquées par la pandémie de COVID-19 sur ses marchés finaux, Umicore a enregistré sa meilleure performance financière à ce jour, fortement aidée par les prix exceptionnellement élevés des métaux platinoïdes. Après de solides performances au premier semestre 2020, grâce à d'excellents résultats chez Recycling qui ont compensé l'impact du ralentissement de l'industrie automobile sur les résultats de Catalysis et d'Energy & Surface Technologies, le second semestre a été marqué par une forte amélioration séquentielle des revenus et bénéfices du Groupe. Cette amélioration fût poussée par la poursuite de solides performances opérationnelles et par les prix élevés des métaux chez Recycling, ainsi que par la forte croissance chez Catalysis.

Dans l'hypothèse où l'épidémie de COVID-19 actuelle n'entraînerait pas de perturbations supplémentaires importantes ou prolongées de l'économie ni de ses opérations, Umicore s'attend à une croissance de ses revenus et de ses bénéfices en 2021, grâce à une croissance dans chaque business group (Catalysis, Energy & Surface Technologies et Recycling).

COMPTES CONSOLIDÉS (IFRS)

% de participation économique [1]	1,65%	1,79%	1,79%
Bénéfice distribué	60,2	186,4	175,3
Total bilan	8.341	7.023	6.405
Fonds propres groupe	2.557	2.593	2.609
Résultat net groupe	131	288	317
EBIT récurrent	536	509	514
Revenus (hors métaux)	3.239	3.361	3.271
(en millions EUR)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018

⁽¹⁾ Hors détention actions propres par l'entreprise

C-cap 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

Recticel

En tant qu'acteur industriel international, Recticel entend se démarquer de façon essentielle dans l'expérience du confort quotidien de tout un chacun. S'appuyant sur ses compétences et sa profonde expertise dans la transformation de la chimie des polyuréthanes, Recticel s'engage à apporter des réponses responsables à de nombreux défis et besoins propres à notre époque. (www.recticel.com).

Recticel vise à apporter de manière efficace, soutenable et équilibrée, de la valeur ajoutée ainsi qu'une croissance régulière et profitable à tous ses clients et actionnaires.

Recticel sert différents marchés – principalement en Europe, mais également aux USA et en Asie – aidant ses clients industriels en vue de trouver des solutions innovantes et soutenables en développant des produits et services toujours plus responsables et générateurs de valeur. L'activité principale de Recticel s'organise autour de trois domaines d'applications spécifiques : l'isolation pour la construction, les mousses flexibles pour applications domestiques et industrielles et la literie.

Bien que Recticel produise en premier lieu des produits semi-finis (mousses flexibles), il développe, produit et commercialise des produits finis et durables pour utilisateurs finaux (literie et isolation).

En 2020, Recticel s'est profondément transformé en cédant sa participation de 50% dans Eurofoam (Mousses Flexibles) et 51% de son activité Automobile Interiors. Par ailleurs, Recticel a annoncé en novembre 2020, qu'elle a signé un accord pour la reprise de la société suisse FoamPartner, active dans les mousses flexibles à haute valeur ajoutée.

La division Mousses Flexibles développe et produit une vaste variété de solutions ayant pour attributs le silence, l'étanchéité, le filtrage, le transport, la protection, le soutien et le confort.

Au sein de la division Literie, les matelas prêts à l'emploi, les bases de lamelles et caissons sont commercialisés sous des marques renommées telles que Beka®, Lattoflex®, Literie Bultex®, Schlaraffia®, Sembella®, Superba®, Swissflex®, ... et les marques d'ingrédients (GELTEX® inside, Bultex®) .

La division Isolation fournit des produits d'isolation thermique de haute qualité qui sont directement utilisés dans des projets de construction et de rénovation d'immeubles. Ses produits d'isolation sont commercialisés sous les marques et produits renommés : Eurowall®, Powerroof®, Powerdeck® et Powerwall®, Recticel Insulation®, ...

Le siège social de Recticel se situe à Bruxelles (Belgique) et emploie sur une base combinée (en excluant les participations minoritaires dans les co-entreprises) un total de 4.221 personnes dans 41 implantations à travers 20 pays.

Recticel (Euronext™: REC.BE – Reuters : RECTt.BR – Bloomberg : REC.BB) est listé sur Euronext™ stock exchange à Bruxelles.

Davantage d'informations peuvent être trouvées sur www.recticel.com

COMPTES CONSOLIDÉS (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	829	1.039	1.118
Résultat net groupe	63,2	24,7	28,8
EBITDA	51,6	95,3	80,5
Fonds propres Groupe	334,8	274,7	265,0
Total bilan	698,8	802,5	735,2
Bénéfice distribué	13,3	13,3	12,0
% de participation (1)	27,24%	27,41%	27,49%

⁽¹⁾ Sans tenir compte des actions propres détenues par l'entreprise

C-cap 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS **ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

Berenberg Bank

La Banque Berenberg est la plus ancienne banque privée d'Allemagne (1590) et la seconde plus ancienne banque du monde. En 2020, le nombre d'employés du Groupe Berenberg est de 1.573 personnes principalement en Allemagne (www.berenberg.de).

Le Résultat net de Berenberg Bank est passé d'EUR 61 millions en 2019 à EUR 108 millions en 2020. Cette croissance du résultat s'explique par un nombre record de 67 transactions sur le marché financier (IPO et augmentations de capital) ainsi que par une augmentation des revenus de commissions (d'EUR 356 millions en 2019 à EUR 416 millions en 2020) couplée à une diminution des dépenses administratives, en excluant les dépenses liées au personnel (d'EUR 124 millions en 2019 à EUR 115 millions en 2020).

La direction de la Banque précise : « Même dans cet environnement difficile causé par la pandémie de coronavirus, nous avons démontré la robustesse de notre modèle d'entreprise. Je suis fier de la façon dont notre entreprise a réagi à l'énorme changement des pratiques de travail. Dans certains de nos bureaux, jusqu'à 95 % de notre personnel travaille à domicile. Nos conférences et roadshows pour les investisseurs se sont déroulés en ligne, et tout a bien fonctionné ».

COMPTES NON-CONSOLIDÉS

(en millions EUR)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Revenus commissions et intérêts nets	472	419	332
Actifs sous gestion (conso)	41.300	40.700	36.700(1)
Cost / income ratio	70,9%	79,9%	88,9%
Résultat net	108	61	23
Tier I capital ratio	13,5%	12,4%	13,2%
Total bilan	4.700	5.100	4.700
% de participation	11,69%	12,00%	12,00%

 $^{^{(1)}}$ Hors Berenberg Bank Suisse, vendue à plus de 80% fin 2018. $^{(2)}$ Total de Berenberg Group

1.4

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

Noël Group

Société Holding américaine, spécialisée dans l'extrusion de matériaux synthétiques et la transformation de mousses techniques, organisée autour de ses deux principaux pôles d'activité: la société Nomaco LLC (filiale à 100%) (www. nomaco.com), incluant les joints d'expansion en mousse, les profils spécialisés en mousse extrudée, les composants en mousse pour l'industrie du meuble, ainsi que de nouvelles technologies dans le domaine de mousses structurelles et la société Vinventions LLC, fournisseur de solutions de fermeture de bouteilles le plus complet et de services aux vignerons, présente sur 5 continents (www.vinventions.com).

Malgré une conjoncture plus qu'incertaine et troublante dûe au Covid-19, Noël Group a montré une bonne performance. Le chiffre d'affaires et la rentabilité sont en progression par rapport à 2019. Les raisons principales se trouvent dans la croissance des nouveaux produits et des nouvelles technologies. Les sociétés ont aussi fait des progrès dans l'approche de la « environmental sustainability » de leurs produits.

Les prévisions pour 2021 restent prudentes. Toutefois les deux pôles prévoient une croissance continue et saine de leurs chiffres d'affaires et rentabilités.

Vinventions a clôturé 2020 avec des ventes à USD 144 millions, très légèrement en deçà de 2019 (-0.6%). La progression des ventes a été fortement affectée par le premier lockdown mais a été partiellement compensée grâce aux fortes ventes réalisées durant le second semestre dans le secteur de la distribution (retail) en Europe, à une croissance continue en Amérique du Sud, ainsi qu'à l'augmentation significative des ventes de capsules à vis. En 2021, Vinventions va lancer plusieurs projets afin d'accélérer sa croissance. De plus, des investissements vont être réalisés en Argentine et en Afrique du Sud afin de renforcer la position de la gamme Nomacorc dans ces régions. Une filiale sera également créée en Australie afin de développer l'activité dans la région Pacifique. Au 31 décembre 2020, Compagnie du Bois Sauvage détient indirectement 18,8% de Vinventions, LLC en plus de la détention qu'elle a via Noël Group.

COMPTES CONSOLIDÉS (US GAAP)

(en millions USD)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires (1)	34,37	31,90	30,00
Résultat net Groupe	-5,18	-8,54	-6,10
EBITDA	-0,56	-1,74	-2,67
Fonds propres Groupe	33,02	36,62	44,88
Total bilan	67,40	66,18	75,11
Bénéfice distribué	0,07	2,16	2,13
% de participation	30,72%	30,72%	29,81%

⁽¹⁾ Hors Vinventions, LLC comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

II. Autres participations

Galactic

Société belge spécialisée en fermentation, elle produit des solutions antimicrobiennes naturelles pour l'industrie alimentaire. Elle est aussi productrice d'acide lactique et de lactates utilisés dans la nourriture animale, l'industrie et la cosmétique.

En 2020, une nouvelle usine a été inaugurée en Chine pour alimenter le marché asiatique.

Le chiffre d'affaires global du Groupe a augmenté en raison d'une importante demande de l'industrie alimentaire lié à la crise du Covid-19. Ceci a aussi permis de maintenir les prix à un niveau raisonnable par rapport aux dernières années.

Futerro, active dans le licencing de sa Technologie de PLA (Bioplastique), a mis en route avec succès deux joint-ventures en Chine en collaboration avec le groupe BBCA:

- B&F LA (participation à 15%): avec une capacité de production de 80.000 tonnes d'acide lactique. Il est prévu d'augmenter sa capacité en 2021 à 180.000 tonnes;
- B&F PLA (participation à 26%): avec une capacité de 30.000 tonnes de PLA. Il est prévu d'augmenter sa capacité en 2021 à 90.000 tonnes.
- Le PLA est le biopolymère le plus prometteur actuellement sur le marché ce qui nous rend confiant quant à l'avenir de cette activité.

Ÿnsect

Société française productrice de protéines naturelles d'insectes de haute qualité destinées à l'aquaculture et à la nutrition des animaux de compagnie. Depuis 2011, date à laquelle l'entreprise a vu le jour, Ÿnsect a déposé environ 25 brevets relatifs à l'élevage des insectes Molitors, plus communément appelés « vers de farine », et la transformation de ceux-ci en protéines.

L'usine principale, qui est en construction près d'Amiens, sera une unité industrielle très fortement automatisée, la plus grande au monde, permettant de produire à terme, environ 1.500 tonnes de protéines par mois. En attendant son démarrage début 2022, Ÿnsect dispose déjà d'un carnet de commandes bien rempli et veut étendre son développement à l'international, principalement en Amérique du Nord.

III. Principales participations immobilières

En Europe

Eaglestone:

Groupe immobilier dont la holding est basée au Luxembourg, Eaglestone est reconnu pour la qualité architecturale et technique de ses projets, couvrant les segments du résidentiel, des bureaux et des commerces.

Fondé en 2010, le Groupe Eaglestone a triplé de taille ces dernières années notamment par la concrétisation de plusieurs opérations significatives en Belgique et au Luxembourg, et par l'acquisition récente du groupe français Interconstruction, qui tend à se positionner en tant qu'acteur incontournable dans le développement du Grand Paris.

Compagnie du Bois Sauvage a pris une participation, au quatrième trimestre de 2020, à concurrence de 30% dans le capital d'Eaglestone Group sarl, la holding de tête du Groupe Eaglestone, pour un montant total d'EUR 66 millions (dont EUR 3 millions variables). Les résultats du Groupe sont conformes aux attentes.

En propre :

- Les immeubles du site du siège social et du Treurenberg (3.000 m² de bureaux, 2.000 m² de logements et 70 m² de commerces).
- Diverses autres surfaces et terrains en provinces de Liège et de Hainaut (14 ha).
- Un appartement au Luxembourg (100 m²).

Au 31 décembre 2020, 100% des appartements, des surfaces de bureaux et des commerces détenus en propre sont laués

En partenariat :

- Fidentia BeLux Investments SA (FBLI) et Fidentia Offices III sont des sociétés immobilières actives dans le secteur des bureaux et du résidentiel en Belgique et au Luxembourg, avec pour objectif, entre autres, d'améliorer l'efficience énergétique des bâtiments acquis;
- First Retail International 2 NV (FRI2) actif dans le développement de parcs d'activités commerciales en Europe;
- Oxygen Development SA est un projet immobilier de construction d'un immeuble résidentiel de 89 appartements à Auderghem (dont seulement 2 unités sont encore à vendre) promu par Besix Real Estate Development (Besix RED),
- Praça de Espanha est un projet immobilier en deux phases de construction de 280 appartements à Lisbonne (Portugal) promu par Besix Real Estate Development (Besix RED). La construction devrait commencer en 2021.

Notes aux états financiers consolidé

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

Aux Etats Unis d'Amérique

Le Groupe détient des investissements immobiliers aux Etats Unis d'Amérique.

La filiale US du Groupe a souscrit au fonds Gotham City Residential Partner II, LP au premier semestre 2015 avec un engagement d'USD 10 millions. Ce fonds vise à racheter des immeubles à appartements dans l'Etat de New York en vue de leur rénovation. A fin 2020 un montant total d'USD 9,6 millions est libéré.

La filiale US du Groupe a souscrit au fonds Sentinel National Urban Residential Partner I, LP avec un engagement d'USD 10 millions. Ce fonds, qui est opéré par le même « General Partner » que Gotham City Residential Partner II, vise à racheter des immeubles à appartements dans des grandes villes aux USA en vue de leur rénovation. A fin 2020 un montant total d'USD 2,8 millions est libéré.

En octobre 2010, Surongo America, Inc. a souscrit à la création du Partnership Zeb Land, LLC (voir note 7). Zeb Land, LLC a acquis en novembre 2010 le bâtiment de production de Nomaco (filiale de Noël Group) et le lui loue selon un bail d'une durée de 10 ans renouvelable. En 2014 le Partnership a acheté 50 ha de terrains proches de son implantation et y développe des surfaces industrielles et commerciales.

Le Partnership Corc,LLC (voir note 7) n'a comme seul actif qu'un bâtiment de production loué à Nomacorc.

IV. Trésorerie consolidée

Au 31 décembre 2020, la trésorerie du Groupe est constituée de cash à hauteur d'EUR 50,9 millions. Les positions titres en portefeuille s'élèvent à EUR 12,1 millions. L'ensemble des positions sont destinées à être réalisées au mieux en fonction des besoins et se composent comme suit :

	Valeur de marché au 31/12/2020
Action	en EUR 1.000
Solvay	4.360
Ageas	3.269
BNPParibas-Fortis	1.508
Engie	1.502
Orange Belgium	872
AB Inbev	570
	12.080

Action	au 31/12/2019 en EUR 1.000
Action	en EUR 1.000
Solvay	4.649
Ageas	3.951
BNPParibas-Fortis	1.902
Engie	1.728
Orange Belgium	828
AB Inbev	727
	13.785

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

8. DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

A notre connaissance,

- i) les états financiers, établis conformément aux normes IFRS, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Compagnie du Bois Sauvage et des entreprises comprises dans la consolidation,
- ii) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des événements importants et des transactions significatives intervenues avec les parties liées au cours de l'exercice et de leur incidence sur les états financiers, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée Compagnie du Bois Sauvage.

Valérie Paquot Présidente Le 8 mars 2021

Benoit Deckers Directeur Général

C-cap 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

9. POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

Depuis plus de 15 ans, le Conseil a proposé régulièrement d'augmenter la rémunération du capital. L'objectif est, pour autant que les résultats le permettent, de majorer le dividende, année après année. Il importe de concilier les deux points de vue :

Le Conseil proposera à l'assemblée des actionnaires de maintenir le dividende brut d'EUR 7,80 par titre.

- le renforcement des moyens de la Société,
- la rémunération du capital.

RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE DE COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

	EUR
Le résultat de l'exercice s'élève à	14.142.301,07
Auquel s'ajoute	
- le bénéfice reporté	249.540.461,51
Pour constituer le bénéfice répartissable	263.682.762,58
Nous vous proposons d'affecter :	
- à la réserve légale	
- aux autres réserves	
- aux réserves indisponibles pour actions propres	
- à la distribution d'un dividende brut d'EUR 7,80	13.083.298,80
- à la prime bénéficiaire pour les membres du personnel	88.909,82
Report à nouveau	250.510.553,96

Si vous approuvez ces propositions, le dividende d'EUR $7,80~{\rm brut}$ sera payé le $5~{\rm mai}~2021$ aux actionnaires.

Le titre Compagnie du Bois Sauvage sera coté ex-dividende à dater du 3 mai 2021 pour un paiement le 5 mai 2021. Ce dividende est identique par rapport au dividende d'EUR 7,80 brut de l'année dernière. Sur base du cours de bourse au 31 décembre 2020, il procure un rendement brut de 2,36%.

Après répartition, les fonds propres comptables de la Société s'élèveront à EUR 416.684.268,62.

C-cap 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

10. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION

Au 31 décembre 2020, le capital social est fixé à EUR 84.410.825, représenté par 1.677.346 parts sociales, sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, représentant chacune 1/1.677.346ème du capital social (voir la note 15 pour plus de détail).

Chaque part sociale donne droit à une voix, sans préjudice aux dispositions du CSA.

Le capital pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision d'une assemblée générale statuant dans les formes prévues pour les modifications aux statuts.

L'augmentation peut se faire par la création de nouvelles parts sociales du même type que les parts sociales existantes ou de parts sociales jouissant d'autres droits ou représentant une quotité différente du capital social, ces parts sociales pouvant être libérées, soit en numéraire, soit au moyen de réserves de la Société, soit par des apports en nature.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale prise dans les conditions prescrites pour les modifications aux statuts, la souscription des parts sociales émises contre espèces sera réservée à titre irréductible aux actionnaires anciens, au prorata de leur part dans le capital social au moment de l'augmentation de capital.

Lors de chaque augmentation de capital, le Conseil d'administration peut conclure, aux conditions qu'il juge convenir, toutes conventions en vue de garantir la réalisation de l'augmentation, notamment en faisant souscrire le capital nouveau, à des conditions à fixer par lui, par un ou plusieurs garants, à charge pour ces derniers, si l'assemblée n'en décide autrement, d'offrir aux porteurs de parts sociales anciennes de leur rétrocéder les parts nouvelles à titre irréductible.

L'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2016 a renouvelé pour une période de 5 ans l'autorisation du 24 avril 2013 donnée au Conseil d'administration d'acquérir conformément aux articles 7:215 et 7:221 du CSA, directement ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées agissant pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage, un nombre d'actions propres, entièrement libérées, à concurrence de maximum dix pour cent des parts sociales émises, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à un euro, ni supérieur de plus de vingt pour cent au cours de clôture le plus élevé des vingt derniers jours de cotation précédant l'acquisition. Il sera proposé aux actionnaires de renouveler pour une période de 5 ans l'autorisation d'acquérir des actions propres venant à échéance lors de l'assemblée générale du 28 avril 2021.

L'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2017 a approuvé l'article 3.7.2 du Mémorandum de Placement Privé du 21 novembre 2016, conformément à l'article 7:151 du CSA, qui prévoit le remboursement anticipé de l'emprunt obligataire privé 2016-2023 émis par Compagnie du Bois Sauvage en cas de changement de contrôle de celle-ci.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

La structure de l'actionnariat est détaillée à la section 5.7.2.

RAPPORT DE GESTION

BF 0402.964.823

MÉTHODE DE VALORISATION POUR LE CALCUL DE LA VALEURINTRINSÈQUE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2020

La valeur intrinsèque, avant répartition, de l'action Compagnie du Bois Sauvage a été calculée à la date du 31 décembre 2020. (voir aussi notes 5, 8 et 13)

Les hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- La juste valeur des immeubles de placement significatifs (plus d'EUR 1 million) est évaluée périodiquement par un expert indépendant alors que celle des autres immeubles est estimée en interne par référence à l'actualisation des loyers futurs. La valorisation par un expert indépendant se base principalement sur la méthode par le rendement (qui se calcule de manière globale sur base d'un taux de capitalisation qui tient compte de la valeur locative du marché) et/ou celle des prix unitaires (qui consiste à déterminer la valeur vénale sur base de valeurs (hors frais d'acquisition) par mètre carré pour les superficies de terrains non-bâties et/ou les superficies des constructions éventuelles).
- Il a été tenu compte du cours de bourse au 31 décembre 2020 pour la valorisation des sociétés cotées.

Les principales participations non cotées ont été valorisées comme suit :

- La banque Berenberg a fait l'objet d'une évaluation sur base d'une moyenne entre (i) l'actif net majoré d'un goodwill net du capital alloué au risque et (ii) l'actif net réévalué via le « price-to-book ratio » moyen sur un groupe de sociétés comparables. La première méthode de valorisation utilise le « price/earnings ratio » moyen de ce même groupe de sociétés comparables pour évaluer le goodwill à partir des profits générés par la banque. Une décote de 25% est appliquée au résultat final pour tenir compte de l'illiquidité de la participation. À celle-ci s'ajoute une décote de 16% pour tenir compte de distributions statutaires en cas de vente de cette participation. La valorisation ne se basant pas sur des cash flows prévisionnels actualisés, la mention d'un taux d'actualisation n'est pas relevante.
- Les société Noël Group et Vinventions (dans le Groupe via Surongo America) ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant. Cette évaluation s'est faite sur base des « Business Units » en utilisant, en fonction de leur pertinence, soit un modèle d'évaluation basé sur un DCF (Discounted Cash Flow) soit sur base de transactions de vente sur des sociétés comparables, soit une combinasion des deux.

- La société UBCM a fait l'objet d'une évaluation interne sur base des résultats 2020 et du business plan à 3 ans. Les méthodes utilisées sont le DCF (basé sur des chiffres hors IFRS 16) et les multiples de sociétés comparables (multipliés par la moyenne des comptes du résultat de la société sur les deux dernières années). Une décote de 15% est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité de cette participation.
- Les autres sociétés non cotées ont été valorisées, en l'absence de méthode fiable, sur base de leur actif net comptable social ou consolidé (IFRS si disponible) ou maintenue au coût.
- Il n'a pas été calculé d'impôt de liquidation.
- Il n'a pas été tenu compte d'un passif social éventuel.
- Il n'a pas été tenu compte d'autres risques ou passifs que ceux dont les Etats financiers consolidés font état.

Mise en garde:

Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de la valeur intrinsèque est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions ordinaires de la Société.

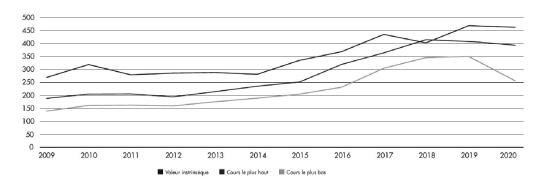
RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE PAR ACTION EST LA SUIVANTE

	31/12/2020	31/12/2019
Valeur intrinsèque "in the money"	459,48	467,35
Valeur intrinsèque "fully diluted""	459,48	467,35

ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE « FULLY DILUTED »



RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

12. INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE ET LEXIQUE

13. PERSPECTIVES 2021

Valeur intrinsèque :

La valeur intrinsèque correspond aux capitaux propres consolidés corrigé de la différence entre la valeur de marché et la valeur comptable des participations consolidées globalement ou selon la méthode de mise en équivalence. (voir aussi le point 11)

La valeur intrinsèque «in the money»:

Valeur intrinsèque qui suppose l'exercice des warrants et options dans le cas où le prix de conversion ou d'exercice est inférieur au cours de bourse.

La valeur intrinsèque «fully diluted»:

Valeur intrinsèque qui suppose l'exercice de l'ensemble des warrants et options en circulation.

FRITDA ·

L'Ebitda correspond à l'excédent brut d'exploitation et se calcule en ajoutant au « Résultat opérationnel » les « Amortissements, pertes de valeur et provisions ».

Trésorerie consolidée :

La trésorerie consolidée est la somme des « Autres actifs courants et non-courants » de trésorerie (voir note 9), des « Actifs financiers à la juste valeur via résultat » et de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Endettement net consolidé hors IFRS 16 / Excédent net de trésorerie consolidée hors IFRS 16 :

L'endettement net consolidé hors IFRS 16 (si négatif) / excédent net de trésorerie consolidée hors IFRS 16 (si positif) est la trésorerie consolidée de laquelle on soustrait les « Emprunts » courants et non-courants.

Résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations :

Le résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations est la différence entre les « Produits opérationnels » (ventes, intérêts et dividendes, produits locatifs et autres produits) et les « Charges opérationnelles » (approvisionnements, frais de personnel, amortissements, pertes de valeur, provisions, charges financières et autres charges) augmentée de la « Part dans le résultat des participations mises en équivalence ».

Evénements post clôture, projets et perspectives

Les événements postérieurs à la clôture sont repris en note 30.

Il n'existe à ce jour pas de dossier d'investissement en voie de réalisation. Compagnie du Bois Sauvage continue à être attentive à toute proposition qui pourrait renforcer ses axes stratégiques existants. Compagnie du Bois Sauvage a vendu 100.000 actions Umicore pour EUR 4,9 millions.

N° 0402.964.823

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

C-cap 7

14. CALENDRIER FINANCIER

Calendrier financier

Date de détachement du dividende (ex date) :	3 mai 2021
Date d'enregistrement du dividende (record date) :	4 mai 2021
Paiement du dividende :	5 mai 2021

 Résultats semestriels :
 septembre 2021

 Résultats annuels :
 début mars 2022

 Assemblée Générale :
 quatrième mercredi du mois d'avril

15. MECENAT

Poursuivant sa ligne de conduite en matière de mécénat culturel, Compagnie du Bois Sauvage est intervenue dans le sponsoring de l'asbl « Conservamus » qui a, entre autre pour objet, la rénovation du Conservatoire royal de Bruxelles.

'

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

ANNEXES

Rapport de gestion statutaire Exercice 2020

Les comptes sociaux de l'exercice 2020 se clôturent par un bénéfice net d'EUR 14,1 millions contre EUR 106,9 millions en 2019.

Ce résultat comprend notamment :

- les dividendes encaissés des participations pour EUR 14,3 millions dont EUR 3,9 millions de Surongo Deutschland, EUR 3,6 millions de Recticel, EUR 3 millions d'Eaglestone et EUR 2 M d'UBCM; en forte diminution par rapport à ceux reçus l'an dernier qui comprenaient des montants exceptionnels de Parfina (EUR 54,5 millions) et de CBS Nederland (EUR 17,6 millions)
- les corrections de valeurs enregistrées en fin d'année principalement sur Surongo Deutschland (EUR + 9,3 millions) et sur Surongo America (EUR - 9,0 millions) en fonction des règles d'évaluation adoptées
- les plus-values d'EUR 2,8 millions dégagées sur le portefeuille titres, essentiellement sur la cession d'actions Umicore
- les frais généraux en hausse, qui reprennent des dépenses non récurrentes liées à l'investissement Eaglestone ainsi qu'à la provision complémentaire actée sur le solde à recevoir sur l'indemnité d'Ageas (dossier Fortis)
- les charges de dettes d'EUR 2,3 millions contre EUR 2,1 millions l'an dernier, en progression à la suite des nouveaux emprunts bancaires souscrits pour financer les investissements.

Autres informations

- indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement : néant
- indications relatives à l'existence de succursales de la société : néant

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte.



Compagnie du Bois Sauvage SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Comptes annuels

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Compagnie du Bois Sauvage SA | 31 décembre 2020

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Compagnie du Bois Sauvage SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 22 avril 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA durant 14 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 636 420 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 14 142 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

1

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Compagnie du Bois Sauvage SA | 31 décembre 2020

Points clés de l'audit

Comment notre audit a traité les points clés de l'audit

Valorisation de la participation Surongo Deutschland

La société détient une participation dans la société non cotée, Surongo Deutschland (« la Participation »), pour une valeur nette comptable, au 31 décembre 2020, de 27,5 MEUR (présentée en immobilisations financières, dans la rubrique « entreprises liées ») représentant 4% du total des actifs et 7% de la valeur des capitaux propres. Surongo Deutschland, a pour principal actif, une participation dans Berenberg Bank, société non cotée, à hauteur de 12%.

Conformément aux articles 45 et 66 de l'A.R. du 30 janvier 2001, les participations et les actions portées sous la rubrique "Immobilisations financières " font l'objet de réductions de valeur en cas de moins value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Dans son processus d'identification d'une éventuelle réduction de valeur résultant d'une moins-value ou dépréciation durable de la Participation (ou reprise de réduction de valeur) la direction en estime la juste valeur. Cette valeur se base sur des d'estimations et jugements significatifs de la part de la direction, que ce soit au niveau de la méthode d'évaluation utilisée ou des paramètres de valorisation utilisés.

Nous nous sommes assurés de la conformité des règles d'évaluation de la Participation avec les principes comptables généralement admis en Belgique.

Nous avons testé la juste valeur de la Participation, qui permet d'évaluer s'il y a un besoin éventuel d'acter une réduction ou reprise de réduction de valeur, estiméeée par la direction en challengeant le choix de la méthode utilisée ainsi que les hypothèses et estimations sous-jacentes.

Nous avons réconcilié les données utilisées dans le modèle de détermination de la juste valeur de la Participation avec les informations provenant directement de la direction de Berenberg Bank.

Nous avons comparé la juste valeur obtenue à la valeur nette comptable de la Participation.

Nous avons challengé le caractère durable de la différence entre la juste valeur de la Participation, telle que calculée par la direction, et sa valeur nette comptable au 31 décembre 2020.

Nous avons vérifié que l'éventuelle réduction de valeur (ou reprise de réduction de valeur) nécessaire et pertinente de la Participation ait bien été comptabilisée au 31 décembre 2020, le cas échéant

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Compagnie du Bois Sauvage SA | 31 décembre 2020

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que
 celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en
 réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le
 risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une
 anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions
 volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable
 de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude
 significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la
 société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes
 tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les
 comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une
 opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport
 du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son
 exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Compagnie du Bois Sauvage SA | 31 décembre 2020

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, de la déclaration non financière annexée à celui-ci et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, la déclaration non financière annexée à celui-ci et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, à savoir le rapport de gestion combiné du conseil d'administration, y compris les éléments auxquels il est fait référence dans l'index du rapport annuel, comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non financière requise par l'article 3:6, § 4 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés qui fait partie de la section 5.8 du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non financière, la société s'est basée sur le référentiel COSO. Conformément à l'article 3:75, § 1, 6° du Code des sociétés et des associations nous ne nous prononçons pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie conformément au référentiel COSO précité.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

 Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Compagnie du Bois Sauvage SA | 31 décembre 2020

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.
- La décision de l'organe d'administration du 7 décembre 2020 relative à la proposition de renouvellement d'un prêt fait à Serendip a les conséquences patrimoniales suivantes :
 - Un prêt de 2,7 millions EUR avait été accordé par CBS à Serendip le 27 octobre 2017 pour une période de 3 ans.
 Il est proposé de renouveler ce prêt pour 3 ans aux mêmes conditions.

Lors de cette séance, le conseil a approuvé la décision une fois que l'administrateur en conflit d'intérêt, Frédéric Van Gansberghe, également actionnaire majoritaire de Serendip, se retira de la séance en vertu de l'article 7:96 du Code des Sociétés et Associations.

Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la société des décisions prises en conflit d'intérêts telles que décrites dans le rapport de gestion et nous n'avons rien à vous signaler.

Signé à Zaventem.

Le commissaire

Digitally signed by
Signed By: Corine Magnin (Signature)
Signing Time: 31-Mar-21 | 23:17 CEST

DocuSign

C: BE
Issuer: Citizen CA

D90828BD6B0D4A328626526F740E2870

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL

Représentée par Corine Magnin

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises Coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid/Société coopérative à responsabilité limitée Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

N°	0402.964.823		C-cap 10
----	--------------	--	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 100 218

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice		Total	1. Hommes	2. Femmes	
Nombre moyen de travailleurs					
Temps plein	1001	5,0	5,0		
Temps partiel	1002	4,0	1,0	3,0	
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	7,7	5,8	1,9	
Nombre d'heures effectivement prestées					
Temps plein	1011	8.472	8.472		
Temps partiel	1012	4.496	1.349	3.147	
Total	1013	12.968	9.821	3.147	
Frais de personnel					
Temps plein	1021	740.925			
Temps partiel	1022	245.204			
Total	1023	986.129			
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	14.167			

Au cours	de l'exercice	précédent
----------	---------------	-----------

Nombre moyen de travailleurs en ETP	
Nombre d'heures effectivement prestées	
Frais de personnel	
Montant des avantages accordés en sus du salaire	

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes	
1003	7,0	5,0	2,0	
1013	10.348	7.873	2.475	
1023	812.660	618.291	194.369	
1033				

C-cap 10	0402.964.823	N°
----------	--------------	----

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				'
Nombre de travailleurs	105	5	4	7,7
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	5	4	7,7
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	5	1	5,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1		1,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	2	1	2,8
de niveau universitaire	1203	2		2,0
Femmes	121		3	1,9
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211		1	0,5
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213		2	1,4
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	1		1,0
Employés	134	3	3	5,2
Ouvriers	132	1	1	1,5
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice		1. Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de la société	
Nombre moyen de personnes occupées	150			ı
Nombre d'heures effectivement prestées	151			ı
Frais pour la société	152			ı

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210			
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310			
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies	5802	44	5812	44
Coût net pour la société	5803	2.814	5813	4.169
dont coût brut directement lié aux formations	58031	2.814	58131	4.169
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	